


Jouez avec les Verts et gagnez :
Une voiture et de supers cadeaux
 avec la tombola du **MIDI** Libre



LE SAMU AUX ABONNÉS ABSENTS

LE 14 NE RÉPOND PAS

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 783 Mercredi 7 octobre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RATISSAGE DE L'ANP À BOUIRA

2 TERRORISTES ABATTUS À ASSWEL

Page 24

SÉNATORIALES ET PRÉPARATION DU CONGRÈS

LE FLN FRAGILISÉ PAR LES ÉCHÉANCES

Lire en page 3



Amine Ch. Midi Libre

RABAH SAÂDANE, LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

«CE QUI M'INTÉRESSE, C'EST DE GAGNER LES TROIS POINTS FACE AU RWANDA»

Lire en page 19



Amine Ch. Midi Libre

LE CLA VEUT RENCONTRER LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une autre grève au mois de novembre

Les syndicats de l'éducation sont appelés, plus que jamais, à unifier leurs actions de revendication afin d'obliger la tutelle à répondre favorablement à leurs doléances.

PAR MINA ADEL

C'est ce qu'a affirmé hier le porte-parole du Conseil des lycées d'Alger (CLA) Idir Achour, au lendemain de la grève du 5 octobre qui a paralysé une bonne partie des établissements scolaires.

Le porte-parole du CLA a souhaité avoir l'aval des autres syndicats de l'éducation pour passer, ensemble, à une action radicale, soit une grève ouverte. « Cette grève, prévue au plus tard pour le début novembre, ne verra pas le jour si nos partenaires syndicaux n'appuient pas notre position, car avec la pluralité des syndicats il est impossible de réussir une telle action seuls », a-t-il



Les syndicalistes ne lachent pas prise.

expliqué.

« Nous sommes pour la solidarité syndicale », a-t-il tenu à affirmer. S'agissant de la grève de lundi passé, Idir Achour a affirmé son total enthousiasme. « La grève d'hier nous a prouvé que la base est mobilisée, pour ça nous voulons aller vers une action radicale », a-t-il dit.

Notre interlocuteur a passé en revue les chiffres de Benbouzid pour démontrer que ce dernier lui-même souligne l'importance du suivi.

Tel est son analyse « Benbouzid a déclaré que "21.000 enseignants sur les 71.000 fonctionnaires du secondaire ont fait grève. Mais il faut signaler que sur ce

nombre global seul 30.000 ont droit à la grève, les autres étant des remplaçants, des contractuels ou exerçant dans le cadre de l'emploi de jeunes et du pré emploi. Donc si on comptait les taux de la participation par rapport au droit à la grève on obtint un taux de participation de 75% ». « Nos objectifs principaux étaient de

rendre public notre mécontentement, contredire les propos du ministre qui a affirmé que tout est mis en place pour assurer une bonne rentrée scolaire, et nous les avons réussis », a-t-il affirmé.

Concernant l'Intersyndicale qui a rejeté l'invitation du ministère de l'Éducation à passer à la table des négociations, Idir Achour a dit « Nous avons refusé l'invitation de Benbouzid car c'est son secrétaire général qui nous a envoyé un émissaire alors que ça ne relève pas de ses prérogatives ».

Il ajoute « Nous ne voulons même plus rencontrer Benbouzid et nous voulons être reçus par le président de la République ou le Premier ministre ».

Par ailleurs, tel que le précise un communiqué dont nous avons reçu une copie, hier, des membres du bureau national du CNAPEST ont rencontré, avant-hier en fin de journée, le ministre de l'Éducation nationale. « Une lettre de revendications a été envoyée à cette occasion à l'adresse du président de la République », précise la même source.

M. A.

35^E SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

Benbouzid à la tête de la délégation algérienne

PAR MINA ADEL

La délégation interministérielle algérienne s'est rendue, hier à Paris, afin de prendre part à la 35^e session de la conférence générale de l'Unesco devant s'étaler jusqu'au 23 octobre.

A la tête de cette commission, regroupant les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation et de l'Enseignement

professionnels, de la Culture et de la Communication, le ministre de l'Éducation nationale Boubekour Benbouzid. Dans un communiqué rendu public, le ministère de l'Éducation explique que le « ministre a prévu une série de contacts avec ses homologues, chefs des délégations des états membres et plus particulièrement ceux de l'organisation pour l'éducation, les sciences et la culture des pays islamiques

(ISESCO) ». Benbouzid prendra part, demain, au débat de politique générale et aussi au forum ministériel plénier.

Deux thèmes y sont retenus, à savoir, « L'investissement pour sortir de la crise et atteindre les objectifs internationaux de développement à travers l'octroi dans les domaines de l'Éducation, des Sciences, de la Culture et de la Communication et de l'Information », et « La préparation de l'Unesco pour la pro-

chaine décennie, en tant qu'acteur multilatéral efficace, y compris dans la poursuite des objectifs internationaux et de la réforme du système des Nations unies ». Pour le lendemain, soit au cours de la journée du vendredi, se tiendra une table ronde ministérielle tentant de répondre à la question « quelle éducation pour l'avenir ?, les enseignements des cinq grandes conférences internationales de l'éducation ».

M. A.

APPLICATION DU TAUX D'INTÉRÊT DE 1 % POUR LES CRÉDITS IMMOBILIERS

Les textes en discussion

PAR MEROUA TOUAHRIA

Les textes d'application de l'article 77 de la loi de finances complémentaire sont en cours de discussion au niveau du ministère des Finances. Cet article prévoit l'octroi d'un prêt du Trésor à un taux d'intérêt de 1% aux fonctionnaires pour l'acquisition, la construction ou l'extension d'un logement.

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Nourreddine Moussa, l'a réaffirmé hier. L'article 77 de l'article de la loi de finances complémentaire 2009 sera bel et bien appliqué. Cet article prévoit l'octroi d'un prêt du Trésor à un

taux d'intérêt de 1% aux fonctionnaires pour l'acquisition, la construction ou l'extension d'un logement. « Les textes d'application sont en cours de discussion au niveau du ministère des Finances » a-t-il annoncé lors de son passage à l'émission « Invité de la rédaction » de la Chaîne 3.

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a toutefois précisé que seuls les fonctionnaires sont pour l'heure concernés et que des dispositions complémentaires devront être prises pour rendre « solvables » les citoyens. Il a également suggéré que d'autres mesures pourront être adoptées afin de favoriser l'acquisition des

logements dans le cadre de la loi de finances 2010. « Des textes de parachèvement sont en discussion au niveau du gouvernement » a annoncé le ministre sans toutefois vouloir révéler le contenu de ces futures mesures.

Interrogé sur la réalisation d'un million de logements pour le prochain plan quinquennal (2009-2014), le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a déclaré : « Le logement n'est pas un produit manufacturé. Ces dernières années, nous avons réussi à améliorer le rythme de livraison qui était de 9 à 10 ans. Actuellement, il oscille entre 18 et 24 mois ».

S'agissant de l'éradication du logement précaire,

M. Nourreddine Moussa a souligné que cette opération se poursuit. L'Algérie compte près de 557.000 logements précaires dont 45.000 dans la capitale. Il a rappelé que 70.000 logements seront réalisés chaque année et ce, jusqu'à l'éradication totale de ce phénomène.

Concernant le dossier de dissolution de l'Entreprise de promotion du logement familial (EPLF), le ministre a rappelé que cette entité a été dissoute et remplacée par l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Cette dernière a déjà repris les dossiers en cours pour relancer tous les programmes.

M. T.

POUR VENTE DE PSYCHOTROPES

Une gérante et un employé d'officine devant la justice à Tizi-ouzou

La gérante et un employé d'une officine de la localité des Ouacifs (Tizi-Ouzou) ont été présentés devant le procureur de la République pour vente clandestine de psychotropes, le 4 octobre dernier, indique, hier, un communiqué de la Gendarmerie nationale. Lors d'un contrôle effectué dans les pharmacies implantées dans cette localité, il a été constaté au niveau de cette officine que 550 boîtes de 20 comprimés chacune de marque Diazépam (10 mg) ont été vendues sans présentation d'ordonnances médicales et non mentionnées sur le registre de vente des psychotropes, précise la même source. L'employé a été placé sous mandat de dépôt et écroué et la gérante mise sous contrôle judiciaire.

APS

SÉNATORIALES ET PRÉPARATION DU CONGRÈS

LE FLN FRAGILISÉ PAR LES ÉCHÉANCES

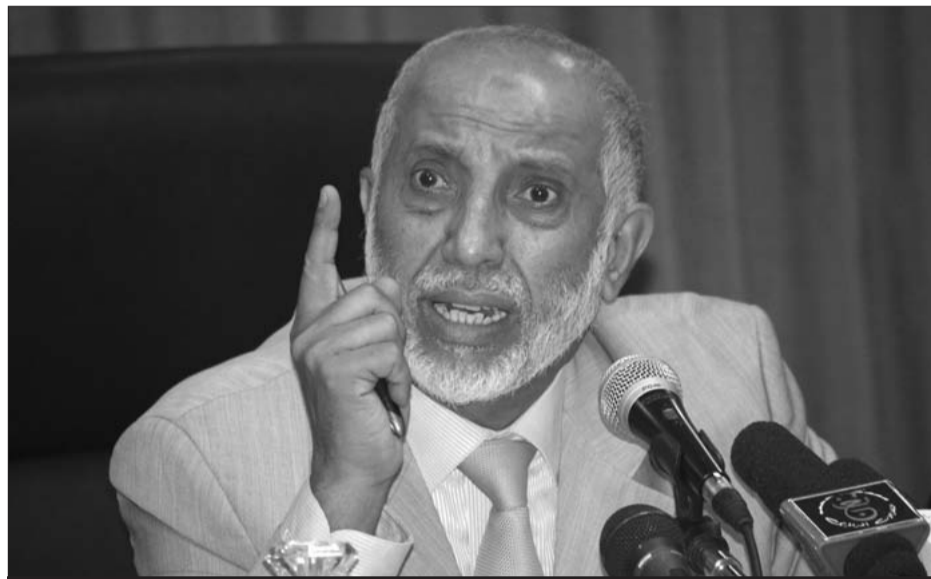
Les élections sénatoriales pour le renouvellement partiel de la chambre haute du Parlement et la tenue du 9^e congrès du parti, prévus respectivement pour fin décembre et courant fin du 1^{er} trimestre 2010, focalisent l'attention au sein de la direction centrale du vieux parti, bien que les responsables affirment qu'il n'y a pas le feu dans la maison.

PAR SADEK BELHOCINE

« Les commissions de préparation du parti activent normalement », selon Saïd Bouhadja, chargé de la communication au sein de la formation politique de Abdelaziz Belkhadem.

Quant à l'autre échéance, les primaires pour l'élection des candidats au poste de sénateur, le responsable du FLN révèle qu'« une réunion avec le secrétaire général du parti, Abdelaziz Belkhadem est prévu pour des orientations ».

Là aussi, Saïd Bouhadja estime qu'il n'y aura aucun problème. Pour lui toute cette agitation pour les sénatoriales, dont



Belkhadem interpellant les élus du FLN.

Ph / Amine Ch

les primaires sont prévues pour le mois de novembre, verra certainement « une concurrence entre les élus du parti ». Il estime que cette concurrence reflète « la démocratie » qui règne au FLN et la qualifie d'« ambition légitime », soulignant cependant que « la compétence » doit primer sur toute autre considération. Il semble que le responsable redoute le travail de coulisses et l'achat de voix, bien qu'il se défende que ces pratiques aient

cours au sein du FLN. « C'est immoral et ces pratiques doivent être condamnées », s'est-il indigné. Serein, Saïd Bouhadja prédit un congrès tout aussi « normal », feignant la surprise concernant « l'agitation » de la cellule centrale de suivi des affaires du FLN, menée par un ex-député du parti, Abbès Mekhalliff, lequel a réussi à réunir tous les mécontents de la gestion du parti par Abdelaziz Belkhadem et le secrétariat exécutif. Il finit par admettre cette agita-

tion et la qualifie d'« acte isolé ». Il affirme que « le FLN n'a exclu personne » et que les « personnes compétentes, qui ont une alternative, n'ont qu'à la proposer ». Est-ce un clin d'œil et un appel du pied aux frondeurs qui ont menacé de tenir un congrès parallèle au cas où le secrétaire général ne répondrait pas à leurs revendications. Tout porte à le croire.

Les échéances prochaines sont redoutées, car en l'état actuel des choses, elles risquent d'accroître la division au sein du FLN qui a plus que jamais besoin d'unir ses rangs en prévision des prochaines batailles. Justement en prévision de ces batailles, le FLN s'active à finaliser le renouvellement de ses structures, mouhafadath de Bejaïa, M'Sila et Khenchela qui ont pris de longues années de retard en raison « des disputes » entre les militants pour se positionner au sein du parti. Pour la première, Bejaïa, à en croire Saïd Bouhadja, « c'est fait », pour la seconde, M'Sila « c'est en voie de l'être » et la troisième, Khenchela « c'est un responsable de la direction centrale qui va prendre le problème en charge ». Un défi pour ce responsable que Saïd Bouhadja n'a pas nommé, connaissant les animosités qui nourrissent les militants et les responsables de cette structure.

S. B.

SELON DES SPÉCIALISTES EN DROIT ET EN ÉCONOMIE INTERNATIONALS

L'Algérie devrait adhérer au Conseil de sécurité

PAR FAZILA BOULAHBAL

L'Algérie, comme d'ailleurs tout autre pays en voie de développement, devrait adhérer au Conseil de sécurité mais aussi à la Cour pénale internationale « afin de pouvoir porter un jugement sur les lois adoptées mais aussi pouvoir négocier les décisions prises à l'encontre de tel ou tel pays ». C'est ce qu'ont estimé, hier, l'avocat Miloud Brahimi, la juriste Assoul Zoubida ainsi que l'économiste Mustapha Makidach, lors d'une table ronde organisée par le Forum d'El Moudjahid autour de la réforme des Nations unies et les prémices d'une nouvelle gouvernance mondiale. Les conférenciers ont parlé également des principes de la justice et de la démocratie en droit international qui doivent selon eux, légitimement accompagner le changement.

« Nous ne pouvons pas critiquer une loi, alors que nous ne sommes pas adhérents au Conseil de sécurité. Il est important que l'Algérie adhère à cette organisation afin d'essayer de négocier des questions de taille et porter des changements sur le plan économique », a souligné M. Makidach.

Il a cité l'exemple de la Chine et du Brésil, (membres du Conseil de sécurité) qui sont actuellement en négociations avec les Nations unies afin de produire les médicaments génériques dans leur pays dont l'objectif est d'éviter toutes les retombées économiques et financières.

Miloud Brahimi, qui a partagé l'avis de son confrère, a attiré quant à lui l'attention des assistants pour dire que les non adhérents au Conseil de sécurité et à la Cour pénale internationale n'ont pas le droit de critiquer une décision prise par ces deux organisations à l'encontre

d'un pays, même si elle est injuste.

« Plusieurs états non adhérents au Conseil de sécurité se sont révoltés quant aux injustices annoncées dans quelques pays dont la Palestine par rapport aux crimes commis par Israël, alors qu'ils auraient pu évoquer ce fait en étant membres et en s'appuyant sur l'article 5 de la Charte qui stipule que nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants », a-t-il précisé.

Il a ajouté aussi que la non adhésion à ces organisations est un problème de grande ampleur, rappelant à l'occasion l'affaire du Président soudanais Omar El-Béchar auquel la Cour pénale internationale a délivré un mandat d'arrêt, en 2009 pour génocide. Aucun pays mis à part les membres du Conseil de sécurité n'est, selon lui, intervenu face à cette question.

Mme Kassoul a, quant à elle, rassuré

que plusieurs pays dont l'Afrique portent à présent, eux aussi leur intérêt à une adhésion à ces deux organisations.

« Quelques pays ont compris qu'ils doivent se regrouper pour discuter sur une question afin de convaincre les autres membres sur le changement de système du Conseil de sécurité.

Dans cette optique l'Afrique a fait appel à cette institution et envisage d'y faire adhérer 29 membres dont 6 permanents », a-t-elle annoncé.

Le Conseil de sécurité se compose, actuellement de quinze membres de l'organisation ; la République de Chine, la France, l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique. Ces pays sont des membres permanents de cette institution internationale.

F. B.

LES PAYS DE « 5+5 DÉFENSE » EN RÉUNION À ALGER

Pour un meilleur renforcement de la coopération

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans le cadre des activités des pays de l'initiative « 5+5 défense », auxquels prennent part les 10 pays formant ce groupe, les chefs de contrôles généraux des armées et directeurs des structures similaires des pays de cette initiative se sont rencontrés hier, pour une réunion de deux jours, à Alger.

Le principal objectif de cette rencontre est de renforcer la coopération plurielle entre les différents pays dans le domaine du contrôle. Cette initiative compte cinq pays de la rive sud de l'ouest de la Méditerranée, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et la

Libye, ainsi que cinq pays de la rive nord, à savoir la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et Malte.

Dès l'ouverture de ce rendez-vous exceptionnel, le ton est donné et les axes sont déjà tracés. Le premier et primordial axe est de donner l'occasion aux « 5+5 défense » de partager leurs diverses expériences non seulement en matière de contrôle, mais également de l'enquête, de l'audit, de l'évaluation et d'étude, l'organisation, ainsi que la gestion, le fonctionnement et bien entendu l'administration.

A l'ouverture, le point culminant qui consiste en « l'importance de l'outil de contrôle au sein même des armées » a été fortement soutenu, d'autant plus que son

rôle est plus que jamais primordiale dans « la protection, la sauvegarde et la préservation des intérêts du Trésor public, des deniers de l'Etat, des droits des personnels (militaires et civils) et du patrimoine de l'Etat affecté aux ministères de la Défense ».

Dans le même sillage, le contrôleur général de l'armée, le général Boumediene Benattou, a déclaré que cette rencontre représente aujourd'hui « une véritable occasion d'avoir un échange utile et qui nous permettra d'amasser énormément d'informations, d'expérience et de formation ».

Lors de son intervention, il n'a pas omis d'appuyer que cela « nous permettra

de tracer pour l'avenir une politique de coopération dans le domaine du contrôle entre les différentes armées des divers pays participants ».

Enfin, le général Benattou a exposé les circonstances de la création du contrôle général de l'armée en 1981 et qui fut restauré en 2006.

Il est nécessaire de rappeler que « 5+5 défense » a, depuis son lancement en décembre 2004, pris une dimension concrète et opérationnelle. Une trentaine d'activités (séminaires, exercices, réunions d'état-major...) ont été réalisées en 2007 et 2008 et un nombre équivalent est prévu pour 2009.

K. H.

BESSALAH AU SOMMET MONDIAL
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un rencontre pour palier les retombées de la crise mondiale sur les TIC

Une délégation algérienne regroupant des représentants des secteurs public et privé, conduite par le premier responsable du secteur, en l'occurrence, M. Hamid Bessalah, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, prendra part au Sommet Mondial des Télécommunications «ITU Telecom World 2009», a-t-on appris, hier, auprès du ministère. Organisés par l'Union Internationale des Télécommunications, les travaux de cette rencontre ont débuté, lundi à Genève, et se poursuivront jusqu'au 10 octobre, avec la participation de plusieurs pays, notamment, les décideurs des 191 Etats membres de l'organisation spécialisée des Nations Unies. En effet, cette vitrine mondiale des TIC, réunira des chefs d'Etat, des ministres, des patrons de l'industrie et des régulateurs pour un sommet de haut niveau sur le rôle des TIC dans le redressement économique après la crise mondiale. Selon le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, présent à cette rencontre, «il est vital de débattre ouvertement la manière d'aller de l'avant dans le secteur des TIC, pour que les défis soient traduits en solutions concrètes et réalistes. Les technologies de l'information et de la communication prennent de plus en plus d'importance dans le développement mondial et le bien-être humain.

Nous ne pouvons pas laisser la crise économique actuelle ralentir la généralisation de l'accès à ces outils indispensables». Outre le forum principal, plusieurs autres activités sont programmées, telles que des rencontres, des tables rondes, une exposition dédiée aux derniers progrès technologiques, un symposium sur le développement des télécommunications et un forum de la jeunesse. Les participants examineront, à cette occasion, les résultats obtenus en matière de réduction de la facture numérique «en permettant à tous les habitants de la planète de disposer des moyens TIC de manière juste et équitable», souligne-t-on. Par ailleurs, le sommet examinera l'apport des TIC dans la prévention des catastrophes naturelles et le suivi de l'évolution des changements climatiques et comment y remédier, sachant que les TIC constituent un moyen de veille et d'alerte sans égal et un moyen rapide pour l'acheminement rapide de données d'observation. Au programme de la rencontre, figure également l'examen des moyens pour faire face à la cybercriminalité, que seule une action internationale coordonnée pourra neutraliser. En marge du sommet, M. Bessalah a prévu des entretiens avec ses homologues pour un échange de vues sur la dynamique internationale d'édification de la société de l'information et examiner ensemble les opportunités de partenariats stratégiques dans le domaine des TIC.

A. B.

LE SAMU AUX ABONNÉS ABSENTS

LE 14 NE RÉPOND PAS

Le SAMU, dont la célérité à porter secours doit être l'une des premières missions, à défaut de donner les premiers soins aux victimes d'une malaise ou autre gêne arrivée subitement, se voit contrecarrer dans son action par un téléphone qui ne répond plus.

PAR SADEK BELHOCINE

Ce n'est pas une inconscience ou la faute aux gens du SAMU que cet appareil très utile et qui peut sauver des vies humaines ne fonctionne pas. Il s'agit tout simplement, précise une source au sein de la Protection civile, d'une panne technique que les services de la Protection civile ont signalé à l'Agence de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT). Les deux numéros mis à la disposition des gens restent désespérément muets aux appels des citoyens qui ont le réflexe d'appeler le SAMU face à un imprévu qui peut arriver n'importe où.



Amine CH. Midi Libre

L'un émet bien une sonnerie qui indique que l'on est bien chez le SAMU, mais au désespoir des personnes ayant un besoin urgent des services, il ne répond pas. Quant au second numéro demandé, il sonne toujours occupé. Pourtant, la panne qui affecte le SAMU peut être réparée au bout de quelques minutes. Un geste simple qui sauve et qui permet, sans doute, à des victimes qui font appel

au SAMU de prolonger leurs vies de quelques années de encore. Le 14 ne répond pas, *Le Midi Libre* l'a vérifié hier à ses dépens, sans l'intervention des services de police sollicités pour faire évacuer une collègue vers l'hôpital le pire aurait pu arriver, d'ailleurs même appelée par un fonctionnaire de police, l'ambulance n'est arrivée qu'une heure après.

S. B.

LES EXPERTS MÉDICAUX TIRENT LA SONNETTE D'ALARME :

«La formation médicale continue doit être obligatoire»



Amine CH. Midi Libre

PAR AMEL BENHOCINE

Le corps médical algérien se porte mal. Le diagnostic établi par les professeurs et les médecins est unanime : la situation n'est pas près de s'améliorer tant que la formation du personnel est abandonnée. «L'Algérie accuse un retard dans la formation du corps médical puisqu'elle ne se pratique uniquement qu'à des occasions précises lors de forums ou de journées scientifiques, alors qu'elle doit être une obligation pour tout praticien», a estimé, hier à Alger, le professeur Merad Boudia, lors des travaux du 10e Forum national de formation médicale continue organisé par la Revue médico-pharmaceutique (RMP). En effet, la

formation continue du corps médical et son évaluation constituent une obligation que les pouvoirs publics devraient prendre en charge dans le secteur sanitaire accuse un certain retard en Algérie. «Un praticien non recyclé et qui ne se forme pas continuellement accusera, en l'espace de 2 à 3 ans, un retard important par rapport à l'évolution de la médecine qui ne cesse de se développer de jour en jour», a-t-il souligné. Ajoutant que «bon nombre de praticiens ne suivent pas l'évolution de la médecine après l'obtention de leurs diplômes». Les intervenants ont mis l'accent sur le côté «obligatoire» du système de formation initié par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en vue de recycler et prépar-

er les médecins généralistes, en particulier, à mieux gérer les cas d'urgence auxquels ils seront confrontés dans leur exercice.

Cette formation continue, selon M. Boudia, a une valeur de test et d'évaluation des compétences médicales nationales. Elle tend à valoriser davantage l'acte médical et fait du médecin généraliste «le pivot central du système de santé national».

S'agissant de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), l'intervenant a estimé qu'elles sont devenues un axe incontournable pour le développement de la formation médicale continue.

La mise à jour des connaissances et l'acquisition des expériences dans ce domaine, en constant progrès, nécessitent un retour en classe, via l'université virtuelle, des médecins qui doivent profiter du savoir-faire des spécialistes étrangers, notamment euro-méditerranéens. «Et ce, pour parfaire leur niveau, maîtriser leur profession et, partant, améliorer les soins qu'ils apportent à leurs patients», a-t-il ajouté.

En outre, plusieurs thèmes, signalé-t-on, ont été abordés lors des deux premiers jours du 10e Forum national de formation médicale continue tels que la grippe saisonnière et la grippe porcine, les conduites suicidaires, la neuropathie diabétique et les antiseptiques.

A noter enfin que les travaux de ce forum se poursuivront pour la troisième et dernière journée sur des thèmes liés au tabagisme et autres traitements des dyslipidémies.

A. B.

INTERDICTION D'EXPORTATION DE DÉCHETS FERREUX ET NON FERREUX

Les exportateurs montent au créneau

Les exportateurs de déchets métaux ferreux et non ferreux ne savent plus à quel saint se vouer après la décision prise par le ministère du Commerce, à travers la Direction générale du commerce extérieur, d'«interdire» l'exportation de ces produits.

PAR YOUNES DJAMA

Conséquence, des dizaines de millions d'euros de pertes sèches, selon Noureddine Sergoua, président du Comité national des exportateurs de déchets ferreux et non ferreux, qui s'exprimait, hier, lors d'un point de presse à l'hôtel Hilton d'Alger.

Après avoir vainement tenté d'avoir des explications en commettant des lettres y compris à l'intention du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, les exportateurs de déchets ferreux ont eu, comme seule réponse, celle du ministère du Commerce, leur rappelant que seule l'exportation des métaux non ferreux était «interdite».

«Pourquoi s'obstine-t-on à affirmer que c'est une interdiction et non une suspension ?», s'interroge Noureddine Sergoua qui fait remarquer qu'un décret paru au Journal officiel et signé des mains du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, parle lui de «suspension» et non d'interdiction.

Dès lors, M. Sergoua s'interroge sur les véritables «instigateurs» de cette décision pour le moins surprenante. «Nous traversons une grave crise ; nous sommes sans travail depuis plusieurs mois (...) la marmite est en train de bouillir mais nous souhaitons de tous nos vœux reprendre le



Noureddine Sergoua, président du Comité national des exportateurs de déchets ferreux et non ferreux.

travail le plus tôt possible (...) », s'écrie Noureddine Sergoua.

«On a eu des blocages, on nous a collés des étiquettes et des images, on est accablés de toutes parts, certains nous accusent d'être les plus grands voleurs; moi je leur dis : contrôlez, vérifiez et arrêtez les vrais voleurs, nous ne sommes pas des voleurs. On nous accuse d'être les parias de la société, je le répète nous ne sommes pas des voyous, nous sommes des nationalistes, nous faisons un travail qui n'est pas très facile. Nous gagnons de l'argent à la sueur de notre front, il n'y a rien de malhonnête dans ce que nous faisons. Ces gens nous ont noircis, pourquoi ? Certaines voix nous accusent d'avoir détourné un train en provenance d'El Hadjar sur un linéaire de 4 kilomètres de voie ferrée, l'avons renversé de nuit et l'avons vidé des produits qu'il transportait. Comment est-ce possible,

alors que le plus petit de ces produits pèse au minimum entre 30 et 40 tonnes ? ». «Nous voudrions que cette image disparaisse parce qu'elle a sérieusement égratigné notre intégrité morale», clame M. Sergoua en s'adressant aux journalistes. Et d'ajouter : «Nous avons droit à un minimum de reconnaissance parce que nous participons à la protection de l'environnement». Selon le conférencier, entre autres impacts de cet arrêt des exportations, les pertes sèches causées au Trésor public, en plus des immobilisations financières des stocks de déchets en attente d'expédition et qui se chiffrent à des dizaines de centaines de millions d'euros.

Les exportateurs sont également confrontés au dilemme des sommes colossales, qui plus est, sont aux seuls frais des exportateurs sans aucun apport de l'Etat.

Y.D.

ANNABA, ARCELOR MITTAL

Une fausse information crée une alerte générale à la centrale syndicale et au ministère de l'Industrie



PAR RAFRAF M.

Une méprise dans l'interprétation des propos du wali de Annaba, repris sur les ondes de la radio régionale d'Annaba, au sujet de l'état physique de la cokerie du complexe sidérurgique

d'Arcelor Mittal, à El Hadjar, a créé une alerte générale au niveau de la centrale syndicale et du ministère de l'Industrie, selon le secrétaire général du syndicat d'Arcelor Mittal, Smaïl Kouadria.

«On m'a appelé du cabinet de Sidi Saïd et des rédactions

de chaînes de radios nationales, pour s'enquérir de la véracité de l'information diffusée par la radio d'Annaba, au sujet de la fermeture imminente du complexe, suite à la défaillance complexe de la cokerie arrivée au stade ultime de son fon-

ctionnement». L'info (ou l'info) en question, qui s'est répandue comme une trainée de poudre, sur place, a également suscité une vive inquiétude au sein de la population et des sidérurgistes.

Toujours est-il, c'est ce qu'affirme M. Kouadria, la cokerie a tout simplement fait l'objet d'un arrêt programmé au courant de la semaine, en vue de permettre à l'équipe d'experts d'évaluer les déficiences physiques de cette unité de production qui présente, depuis juillet, des signes évidents de «fatigue», puisque l'ossature métallique se trouve en fin de campagne, après 30 années de service. Et d'ajouter que la réhabilitation de la cokerie est devenue impérative, prévenant que tout prolongement de son exploitation comporte des risques dangereux.

R. M.

La faiblesse du dollar a fait grimper hier le prix du pétrole

Les cours du pétrole progressaient hier matin grâce à l'affaiblissement du dollar, une monnaie dont la suprématie dans les échanges pétroliers pourrait être remise en question, selon des informations de presse.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre s'échangeait à 68,81 dollars en milieu de matinée, en hausse de 77 cents par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le brut léger texan (WTI) pour la même échéance gagnait 79 cents à 71,20 dollars. Le dollar reculait encore hier en début d'échanges européens face à l'euro, un mouvement encourageant les investisseurs à acheter du pétrole pour se prémunir contre sa faiblesse et contre les risques d'inflation.

La faiblesse du dollar était également liée à un article du quotidien britannique, The Independent, annonçant que les pays du Golfe avaient entamé des négociations secrètes avec d'autres pays dont la Russie, la Chine et le Japon, pour changer le prix du pétrole, actuellement libellé en dollars et le convertir dans d'autres devises, dont l'euro, le yen, le yuan, l'or et la monnaie unique anticipée par les pays du Golfe.

R. E.

POUR SUPPRIMER LE PRIVILÈGE DES ETATS-UNIS

L'ONU souhaite une monnaie de réserve

L'Organisation des Nations-unies appelle à une nouvelle monnaie mondiale de réserve qui supprimerait le "privilège" que tirent les Etats-Unis de la suprématie du dollar, a indiqué hier à Istanbul le sous-secrétaire général pour les Affaires économiques et sociales à l'ONU, le Chinois Sha Zukang, devant le Comité de développement du FMI. «Des progrès importants pour gérer les déséquilibres de l'économie mondiale peuvent être faits en réduisant le "privilège" du pays ayant la monnaie de réserve de maintenir des déficits extérieurs», a expliqué lundi ce représentant onusien.

«C'est un moment approprié pour souligner qu'un tel système crée aussi une méthode plus équitable pour partager le seigneurage qui découle du fait de fournir la liquidité mondiale», a-t-il ajouté. Le seigneurage était au Moyen-âge le droit de battre monnaie.

«L'utilisation d'une monnaie de réserve véritablement mondiale, telle que les Droits de tirage spéciaux du FMI, permet au seigneurage gagné d'être déployé pour des objectifs de développement», selon M. Sha.

Les DTS sont une monnaie utilisée pour les transactions du FMI, et dont la valeur est déterminée quotidiennement par celle du dollar, de l'euro, du yen et de la livre britannique. La Chine avait appelé en mars à en faire la monnaie de réserve internationale prédominante, à la place du dollar, dans un système placé sous les auspices du FMI.

R. E.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE JIJEL
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Avis d'appel d'offres national restreint

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Jijel pour la réalisation des gradins du : **Stade OMS 5.400 places à Kaous Jijel (tout corps d'état sauf VRD et chauffage)**

Lot 01: Gradins A1
Lot 02: Gradins A2
Lot 03: Gradins A3
Lot 04: Gradins A4
Lot 05: Gradins A5
Lot 06: Gradins B1,
Lot 07: Gradins B2,
Lot 08: Gradins B3,
Lot 09: Gradins B4,
Lot 10: Gradins B5

Les entreprises qualifiées en bâtiment ou travaux publics et classées à la catégorie (4) et plus peuvent retirer un ou plusieurs cahiers des charges auprès du **BET technique et économique de la wilaya de Béjaïa cité : Toubal n° 247 Béjaïa**, contre paiement d'un montant de **1.500 DA** pour chaque cahier des charges.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes obligatoires et légalisées :

1/PLI n° 1: (Offre technique)

1- La déclaration à souscrire + cahier des charges "offre technique" remplie, signée et paraphée (obligatoire)

2- Certificat de qualification et classification catégorie (4) et plus en bâtiment ou travaux publics actualisé légalisé (obligatoire)

3- Une copie du registre du commerce (nouvelle numérotation) ou statut de l'entreprise + récépissé de dépôt de décomptes social délivré par CNRC (obligatoire)

4- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois original ou photocopie légalisée (obligatoire)

5- Copie d'identification fiscale actualisée et légalisée

6- Un extrait de rôles datant de moins de 03 mois actualisé légalisé obligatoire

7- Attestations de mise à jour (CNAS) actualisées légalisées (obligatoires)

8- Attestations de mise à jour (CASNOS) actualisées et légalisées (obligatoires)

9- Attestations de mise à jour (CACOBATPH) actualisées et légalisées (obligatoires)

10- Liste matériel avec pièces justificatives (cartes grises ou factures, contrats d'assurance, récépissé de dépôt) légalisée

11- Qualification et expérience des moyens humains accompagnées des pièces justificatives (diplômes, C-V, et attestations de déclaration CNAS).

12- Les certificats de bonne exécution de projets délivrés par les différents maîtres de l'ouvrage

13- Le bilan et chiffre d'affaires de l'entreprise durant les trois (03) dernières années légalisés par les services des impôts (obligatoire)

14- Délai de réalisation, planning et méthode de travail

15- Tout document pouvant attester des capacités de l'entreprise.

2/PLI n° 02 : (Offre financière)

1- Lettre de soumission + cahier des charges "offre financière" remplie signée et paraphée (obligatoire)

2- Le bordereau des prix unitaires en lettres et en chiffres (obligatoire)

3- Le devis estimatif et quantitatif (obligatoire)

4- Le devis descriptif (obligatoire)

5- Sous-détail des prix des principaux articles.

- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Wali de Jijel.

Direction de la jeunesse et des sports, cité Administrative, Jijel.

- Le retrait des cahiers des charges se fera à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens et le BOMOP.

- La date du dernier délai de dépôt des offres est fixée le **20/10/2009 à (12.00h)**

- L'ouverture des offres techniques et financières est fixée le **20/10/2009 à (14.00 h)** en séance publique au siège de la Direction de la jeunesse et des sports, cité Administrative, Jijel.

- L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comportera la mention "Avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des gradins du **stade OMS 5.400 places à Kaous Jijel (tout corps d'état sauf VRD et chauffage)**

Lot 01: Gradins A1

Lot 02: Gradins A2

Lot 03: Gradins A3

Lot 04: Gradins A4

Lot 05: Gradins A5

Lot 06: Gradins B1

Lot 07: Gradins B2,

Lot 08: Gradins B3

Lot 09: Gradins B4

Lot 10: Gradins B5

" À ne pas ouvrir"

- Chaque pli contiendra deux (02) enveloppes intérieures séparées l'une portant la mention "Offre technique" et l'autre "Offre financière" + nom et adresse de l'entreprise.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **120 jours** à compter de la date du dernier jour du dépôt des offres (20/10/2009).

Le Directeur de la jeunesse et des sports.

Midi Libre N° 783 Mercredi 7 octobre 2009 - ANEP 780 805

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Ouargla
Direction de l'emploi

Avis d'appel d'offres national restreint

La Direction de l'emploi de la wilaya de Ouargla, lance un appel d'offres national restreint pour la réalisation d'un siège de direction avec un logement de fonction. Les entreprises qualifiées en bâtiment comme activité principale ayant la catégorie trois (03) et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès du **BET société sud engineering SSE "ex-BET - DNC"** sis à la zone industrielle Sokra Ouargla contre paiement des frais de reproduction.

Les offres doivent être remises sous un pli fermé anonyme ne portant à l'extérieur que la mention "A M. Le Directeur de l'emploi de la wilaya de Ouargla

Appel d'offres national restreint pour la réalisation du siège de la direction de l'emploi de Ouargla + logement de fonction" "À NE PAS OUVRIIR"

Ce pli doit contenir l'enveloppe de l'offre technique (A) et l'enveloppe de l'offre financière (B)

A- L'offre technique :

Doit être sous un pli fermé ne portant à l'extérieur que la mention :

"Offre technique

Nom et adresse complète du soumissionnaire

Appel d'offres national restreint pour la réalisation du siège de la direction de l'emploi de Ouargla + logement de fonction"

et jointes les pièces suivantes :
01- Déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire

02- Instruction aux soumissionnaires paraphée, datée et signée

par le soumissionnaire
3- Cahier des charges techniques spéciales

4- Les critères de choix paraphés, datés et signés par le soumissionnaire

5- La fiche des renseignements paraphée, datée et signée par le soumissionnaire

6- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification (catégorie 3 et plus) activité principale bâtiment, en cours de validité à la date d'ouverture des plis

07- Copie légalisée du registre du commerce

08- Copie légalisée statut juridique pour les entreprises concernées

09- Copie légalisée du code fiscal

10- Copie légalisée casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date d'ouverture des plis

11- Copie légalisée en cours de validité à la date d'ouverture des plis des pièces suivantes (apurés ou échéancier de paiement)

- Mise à jour CNAS

- Mise à jour CASNOS

- Mise à jour CACOBATPH

- Extrait de rôles

12- Planning prévisionnel de réalisation des travaux

13- Bilan d'activité des cinq (05) dernières années (2004-2005-2006-2007-2008))

14- Liste dûment justifiée des projets réalisés pendant les (05) dernières années (2004-2005-2006-2007-2008)

15- Liste dûment justifiée des moyens humains

16- Liste dûment justifiée des

matériels

NB : Toute offre ne comportant pas les pièces de 01 à 16 sera considérée comme incomplète et nulle.

B- L'offre financière:

Doit être sous un pli fermé ne portant à l'extérieur que la mention :

"Offre financière

Nom et adresse complète du soumissionnaire

Appel d'offres national restreint pour la réalisation du siège de la direction de l'emploi de Ouargla + logement"

constituée des pièces suivantes (**dûment renseignées, signées et paraphées par le soumissionnaire**) :

1- Lettre de soumission datée et signée par le soumissionnaire

2- Bordereau des prix unitaires daté et signé par le soumissionnaire

3- Devis quantitatif et estimatif daté et signé par le soumissionnaire

Les offres doivent être déposées à la direction de l'emploi de Ouargla sise à la cité administrative le **28/10/2009**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter du jour de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le **20/10/2009 à 14h30** au siège de la direction de l'emploi sis à la cité administrative, Ouargla.

Midi Libre N° 783 Mercredi 7 octobre 2009 - ANEP 780 809

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'ÉDUCATION
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI
BUREAU DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n° 43 alinéa du décret présidentiel n° 02-250 du 04 juillet 2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° **02/2009** paru dans les quotidiens nationaux : **MIDI LIBRE** et **EL YOUM** en date du 21/06/2009 et le BOMOP n° 1138 du 27/06 au 03/07/2009 relatif à "**L'acquisition des équipements scolaires au profit du lycée 1.000/300 Aït Yahia Ain-EI-Hammam**" qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

Soumissionnaire retenu	Lot	Montant TTC	Délais d'exécution	Classement
SARL/SAFMOB ROUBA	Lot 1 : Mobilier scolaire	5.219.210,88 DA	03 jours	1 ^{er}
MICRO SERVICE INFORMATIQUE Tizi-Ouzou	Lot 2 : Équipement informatique de reproduction et de projection	1.381.061,85 DA	15 jours	1 ^{er}
ETS/OUSSADI SOLUTION INFORMATIQUE	Lot 3 : Mobilier administratif	1.931.904,00 DA	01 jour	1 ^{er}
SARL/ALGÉRINO X ORAN	Lot 2 : Gros et petit matériels de cuisine + mobilier de réfectoire	5.279.594,23 DA	30 jours	1 ^{er}

Ainsi, conformément à l'article **101** du même décret, les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant pourront introduire un recours dans les **dix (10) jours** qui suivent la première date de publication du présent avis auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Midi Libre N° 783 Mercredi 7 octobre 2009 - ANEP 780 779

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
WILAYA DE LAGHOAT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel n°08/338 du 26/10/08 portant réglementation des marchés publics.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°20/2009 paru dans le quotidien national *Midi Libre* le 09/06/2009 relatif à la: «Réhabilitation, extension et réalisation des collecteurs des eaux usées à travers la wilaya (2^e tranche)».

Lot n°08 : Canal des eaux usées du centre Ben Nacer - Ben Chohra

Lot n°11 : Canal des eaux usées de Hadj El Mechri

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière attribués provisoirement à l'entreprise suivante :

Soumissionnaire Retenu	Lot	Montant de l'offre	Note	Délai proposé	Observation
El Houiti Laghouat	08	7.389.195, 25 DA	42,89	85 jours	Moins disant
Sothyl Laghouat	11	4.117.756,50 DA	40,84	60 jours	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et ce, en application des dispositions de l'article 101 du décret sus mentionné.

Midi Libre N° 783 Mercredi 7 octobre 2009 - ANEP 780 745



COMMERCE INFORMEL

Même les sièges d'APC n'y échappent pas

Des dizaines de sièges d'APC dans la capitale, sont cernés par une multitude d'étalages informels, implantés par les jeunes chômeurs, pratiquant ainsi impunément leur activité illégale au nez et à la barbe des autorités communales.

PAR YAZID BOULAOUICHE

Le nouveau phénomène, qui se a vu le jour, ces derniers temps dans la capitale, est le fait que des sièges d'APC sont complètement cernés par le commerce informel. Des dizaines de sièges d'APC dans Alger sont ainsi entourés par des centaines d'étalage implantées par des jeunes pratiquant ainsi leur activité commerciale de la manière la plus ordinaire, sans que cela ne fasse réagir nullement les autorités communales. On a vu bien d'endroits insolites squattés par ces jeunes commerçants informels, à l'image d'une agence bancaire à Belcourt, mais étaler ce commerce sous le nez de ceux censés le combattre !, il faut avouer que cela est peu commun. On arrive à se demander comment des APC qui n'arrive à balayer



Cette gangrène qui ronge la capitale.

devant leurs propres seuils, arriveront-elles à remettre de l'ordre ailleurs.

Parmi les APC concernés par ce phénomène, nous pouvons citer le siège de l'assemblée élue dans la localité de Bab El-Oued. Localité réputée pour le commerce informel qui la gangène et régit en maître absolu sur les lieux. Les trois façades du siège de l'APC sont squattées, grands seigneurs les vendeurs à la sauvette ont épargné l'entrée principale. Tout se vend et s'achète à proximité de ces mairies. Les responsables et élus passent quotidiennement devant ces étals sans que cela ne les indispose, puisqu'ils n'ont pas daigné mettre un terme à cette anarchie qui affecte leurs pro-

pres sièges. Nous pouvons également citer le siège d'APC d'El Biar. La placette située juste en face du siège de l'APC, à savoir la place Kennedy, de même que les ruelles aux alentours sont entièrement envahies par des dizaines de jeunes, qui n'hésitent pas à proposer leurs diverses marchandises qui vont des lunettes, tabac, effets vestimentaires, aux portables... tous ces articles sont proposés à quelques mètres de l'entrée du siège au vu et au su des élus et responsables qui restent de marbre.

D'autres cas similaires peuvent encore être cités, à l'instar des APC d'El Harrach, Hussein Dey, Sidi M'hamed, Belouizdad... la liste reste encore longue. **Y. B.**

LOCATIONS

Les prix de plus en plus chers

Le loyer dans la capitale ne cesse de grimper, au grand dam des familles en quête de toit. Les prix exigés ont atteint, pour certains quartiers des seuils dépassant l'entendement, et là nous ne parlons pas des quartiers résidentiels. Certaines agences immobilières n'hésitent pas à doubler les prix des locations, sachant qu'elles finiront par trouver preneur. Une de ces agences nous dira que ces pics ont trait aux derniers amendements apportés à la loi de finances complémentaires, on reste sans voix, car l'on se demande bien quel est le rapport entre la loi de finances complémentaire et les tarifs des loyers à Alger.

Y. B.

TENTATIVE D'ENLÈVEMENT D'UNE ÉLÈVE À BAB EL-OUED

L'école «Amina» sous le choc

Une fillette de 6 ans a été enlevée à la sortie des classes, jeudi dernier, par un inconnu, avant d'être heureusement relâchée, au bout d'une quinzaine de minutes à environ 400 mètres de son école «Amina» située à Bab El Oued. A la fin des cours, au milieu de la foule, un individu a réussi à gagner la confiance de son innocente victime qui le laissera prendre sa main et le suivra en toute confiance. Heureusement que la bonne étoile de la fillette était au rendez-vous puisque l'infâme personnage sur son chemin croisera un des voisins de la fillette qui loin de soupçonner quoi que ce soit adressera une boutade à la fillette. Le kidnappeur, pris de panique, lâchera aussitôt la menotte de sa victime et prendra la fuite à proximité de l'agence CNAS. C'est ce que nous a indiqué une proche de la victime. De son côté, paniquée par l'absence de son enfant, la mère a signalé sa disparition aux services de police de la commune. Selon ces derniers, la mère serait revenue, une demi-heure après, pour annoncer que tout était rentré dans l'ordre et que la fillette était rentrée saine et sauve. Inutile de dire que depuis, l'affolement s'est emparé des parents d'élèves du primaire «Amina» suite à cette tentative d'enlèvement avortée, ils exigent dorénavant la présence d'agents de sécurité devant les établissements scolaires.

A. B.

ALGÉRIE-POSTE

Guichet unique dites-vous ?

PAR YAMINA DOUNAB

La mise en place du guichet unique au niveau des bureaux de poste d'Alger avait été accueillie avec soulagement par les usagers de la Poste, même si un certain septiscisme persistait, car tout le monde sait qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Cette initiative, louable à plus d'un titre, concernait en fait l'ensemble des préposés aux guichets lesquels auraient eu ainsi à traiter toutes les opérations de "front office" : paiement de chèque, mandat, Cnep, facture Sonelgaz ou téléphonique..., cela au lieu de se confiner à une seule et même opération, abrutissante à la longue. Mais, il semblerait que certains employés de la poste tiennent mordicus à leur routine et ne veulent nullement y déroger, témoin cette scène hier matin. 9h du matin et déjà de longues files commencent à se for-

mer devant les guichets. Une dame, sa facture téléphonique à la main franchit le seuil du bureau de poste, jette un coup d'œil autour d'elle et se dirige vers un guichet qui semble être boudé par les usagers s'agglutinant aux alentours. La préposée derrière le comptoir, au bout d'un moment daigne lever la tête pour répondre au salut de la dame, jetant un vague regard sur la facture de la dame, elle se contentera de la diriger vers un autre guichet.

La cliente sûre de son droit, n'en démord pas et parle du guichet unique annoncé par le service de communication de la Poste et relayé par la presse nationale, ce à quoi la préposée répondra narquoisement "vous l'avez dit, c'est les journaux qui en parlent". La dame restera pantoise face à cette remarque, ne sachant que répondre, elle quittera le bureau sans avoir pu payer sa facture, prenant ainsi le risque de voir

sa ligne coupée. La question qui reste posée pour cette dame et pour l'ensemble des usagers de la Poste est la suivante : Le guichet unique existe-t-il réellement ? Si oui, il est impératif qu'avant de former le personnel "professionnellement", de surtout le préparer à accepter les changements, et ceci quels qu'ils soient. Peut-être que ces employés, qui ont passé des années à faire les mêmes gestes mécaniques, appréhendent-ils de se retrouver confrontés à des situations chamboulant leur petite routine. Toujours est-il et a priori, le guichet unique ne semble pas faire partie des priorités de certains bureaux de poste, puisqu'au moment où des agents de guichets ne peuvent répondre à l'afflux des usagers, d'autres guichetiers se roulent les pouces en évoquant le dernier match ou en échangeant leurs recettes...

Y. D.

Sur le vif



Perdu dans ces pensées, il semble très loin de tout. A-t-il découvert la vraie vie ?

Ph : Fouzi B/Midi Libre



CHLEF

30 postes transformateurs à l'horizon 2012

Afin d'endiguer les perturbations relevées dans la distribution de l'électricité à ses abonnés la SDO de Chlef (ex-Sonelgaz) prévoit la réception, à l'horizon 2012, de trente nouveaux postes transformateurs a indiqué le directeur de cette structure M. Boukhamoucha en marge d'une visite effectuée sur l'un des sites devant servir à l'implantation de ces équipements. Le montant alloué à cette opération s'élèverait à 222 millions de dinars. Toujours selon ce responsable, il y aurait actuellement 18 postes en cours de création dont 8 sont déjà complètement réalisés. L'entrée en fonction de ces équipements permettra, indique-t-on à la SDO, de prendre en charge d'une manière satisfaisante les besoins des ménages et autres abonnés. Quand aux coupures constatées ici et là, la SDO les impute aux ruptures au niveau des câbles d'alimentation tout en précisant que le problème de transport et de production à partir des centrales électriques ne se pose pas actuellement.

B. O.

M'SILA

Réhabilitation d'un tronçon de la RN 40



Dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'année 2009, la Direction des travaux publics a décidé la réhabilitation d'un tronçon de la Route nationale n°40 reliant les communes de

Ouled Derradj et Ouled Adi Legbala. Pour une enveloppe de 400 millions de dinars, ce projet contribuera à éliminer les points noirs rendant dangereuse la circulation routière sur cet axe d'un linéaire de 20 km. L'état de cette portion de la RN 40 fait que les usagers de cet axe très fréquenté sont constamment contraints de subir des bouchons qui ralentissent considérablement le flux de la circulation en direction des wilayas de l'Est, de l'Ouest et du Centre du pays, et engendrent nombre d'accidents. Selon des statistiques établies par les services de la DTP, plus de 18.000 engins, entre véhicules légers et poids lourds, empruntent quotidiennement cette route.

O. H.

MÉDÉA

Le CET de Draâ-Smar bientôt en service

Le Centre d'enfouissement technique (CET) de Draâ-Smar, dans la wilaya de Médéa, dont la mise en exploitation est retardée pour des raisons de procédures réglementaires relatives notamment aux conditions de fonctionnement et de gestion de la structure, devrait être opérationnel incessamment. Le Centre d'enfouissement technique de Draâ-Smar, qui s'étend sur une superficie de 28.000m² disposera d'une capacité de stockage théorique de 240 tonnes/jour. Sa réalisation s'inscrit dans le cadre du projet de remplacement de l'ancienne décharge publique, mitoyenne au niveau site, dont la gestion ne répond plus aux normes exigées pour ce type de structures.

APS

TIBERKANINE (AÎN DEFLA) RENOUVEAU RURAL

Développement tous azimuts

Dans le cadre du nouveau rural, de gros efforts ont été entrepris par les autorités pour encourager le retour des populations qui ont abandonné leurs biens lors de la décennie noire.

PAR CHEMS-EDDINE MOURAH

La route étroite et sinueuse qui mène à Tiberkanine serpente à travers les hauteurs du mont Dahra, sur 78 km. Nous traversons des zones désertes avec quelques rares arbustes qui couvrent un espace très réduit. Parfois, au fond d'un bois, nous apercevons deux ou trois maisonnettes entourées de figuiers. Après un parcours fatiguant, nous arrivons à Tiberkanine. C'est jour de marché, il y a beaucoup d'animation et les marchands vendent leurs produits à la criée. Le président de l'APC, qui nous accueille d'un air jovial, nous brosse un tableau sur la situation de sa commune : «La région qui compte 25 douars sur 109 km abrite une population de 18.000 habitants. Dans le cadre du nouveau rural, de gros efforts ont été entrepris par les autorités pour encourager le retour des populations qui ont abandonné leurs biens lors de la décennie noire. Les hordes terroristes ont perpétré beaucoup de massacres, mais aujourd'hui, les citoyens ont repris confiance avec la paix et la sécurité revenues. Pour l'éducation, la commune compte 18 écoles primaires deux CEM et un troisième qui ouvrira ses portes dans les prochains jours. Le transport scolaire est assuré par quatre bus. Toutes les écoles fonctionnent avec une cantine pour 200 rationnaires. Concernant le logement, l'APC a procédé à la distribution de 150 habitations LSP. Un autre



Dans le village la vie a repris son cours.w

lot de 120 logements en voie de finition sera distribué au début du mois de novembre. Pour l'alimentation en eau potable, nous avons une station de pompage près du barrage Karma et trois forages. Avec deux autres forages dont les travaux sont en cours, la commune sera couverte à 100%. Pour l'agriculture, le programme du nouveau rural a permis à 400 fellah de développer l'arboriculture sur 1.600 hectares d'olivieraies, amandiers, etc). Il y a aussi 200 petits éleveurs (caprins, ovins) dont le rendement est appréciable. La région est aussi propice pour le développement de l'apiculture et pour ce secteur plus de 500 ruches ont été attribuées. Pour l'emploi, de gros efforts ont été fournis par l'APC avec la distribution de 41 locaux commerciaux. Il y a lieu de signaler l'ouverture de deux carrières avec 40 emplois. Nous sommes optimistes avec la prochaine réalisation d'une zone d'activités industrielle et touristique qui comprendra un hôtel, un centre de loisirs, l'implantation d'un marché de gros et d'une unité de transformation et mise en boîte pour les légumes (petit pois). Pour l'édu-

cation sportive, les travaux sont en cours pour l'achèvement du stade communal et deux terrains de proximité. Le centre d'animation des jeunes reçoit chaque soir beaucoup de monde et offre différentes activités : (jeux d'échecs, salle de lecture avec bibliothèque, couture et broderie pour les filières, dessins et sculptures sur plâtre). Enfin l'ouverture de l'autoroute Est-Ouest et l'achèvement des travaux pour le dédoublement du chemin de wilaya sur 13,5 km assureront une meilleure amélioration des conditions de circulation et un développement économique dans toute la région». M. Bendrif Djelloul, agriculteur, confie : «Nous avons trop souffert du terrorisme et plus de la moitié des habitants a quitté la région. Aujourd'hui, grâce à Dieu, la paix est revenue. L'aide accrue des autorités nous encourage à mieux faire et aspirer à des lendemains meilleurs». Nous quittons Tiberkanine avec la ferme intention de revenir dans quelques mois pour admirer les champs verdoyants et les arbres fruitiers fleuris.

C. E. M.

TIPASA, RADIO RÉGIONALE

Le nouveau directeur en fonction

PAR ABOUD KAHINA

Le directeur de la radio régionale de Tipasa a pris ses fonctions officiellement jeudi dernier en présence du directeur général des radios régionales, d'un représentant du wali, des représentants de la TDA, de l'ex-directeur et d'autres personnalités, ainsi que du personnel de la radio. Le nouveau directeur, Mouloud Debbah, a fait le tour des radios régionales du pays au cours de ses seize ans d'activité. Il a été à la tête des radios régionales de Bechar, de la Mitidja et bien d'autres. Maintenant, il remplace l'ex-directeur installé à la tête de la radio par intérim. Ce dernier, dans une allocution adressée au personnel et au nouveau directeur, a déclaré qu'il était très heureux d'avoir été à la tête de la radio

pendant ces quelques mois. Il a en outre indiqué qu'il avait entièrement confiance en le nouveau directeur qui, vu son expérience, sera d'un bon apport à la tête de la radio régionale de Tipasa. Le directeur général des radios régionales a, de son côté, après avoir félicité le nouveau directeur et tous le personnel pour ce «bijoux» qui est né et qui est la radio de Tipasa, parlé des problèmes auxquels nos radios sont confrontées alors que nous sommes à l'ère de la numérisation. «Il est temps de réfléchir à dépasser le système analogique et aller vers le numérique pour pouvoir assurer la propagation de nos radios et pour suivre les règles de la mondialisation» a-t-il poursuivi. Le nouveau directeur, dans son intervention, a remercié les autorités locales et le directeur général de la Radio nation-

le, le directeur des radios régionales et son homologue pour la confiance placée en lui, en lui attribuant cette responsabilité et il a, dans ce même sens, promis de donner le meilleur de lui-même dans ce domaine pour le développer. Dans un petit entretien accordé au *Midi Libre*, Mouloud Debbah a affirmé que la prochaine période sera consacrée à l'étude de la situation de la structure qui lui a été confiée pour se rapprocher davantage de son personnel, revoir la grille des programmes et la stratégie globale pour pouvoir prendre toutes les décisions à même d'améliorer les choses et développer la radio afin de présenter aux auditeurs de cette historique région le programme auquel ils aspirent.

A. K.



TADHARTH IW

Ait Sidi Amar, puis le néant

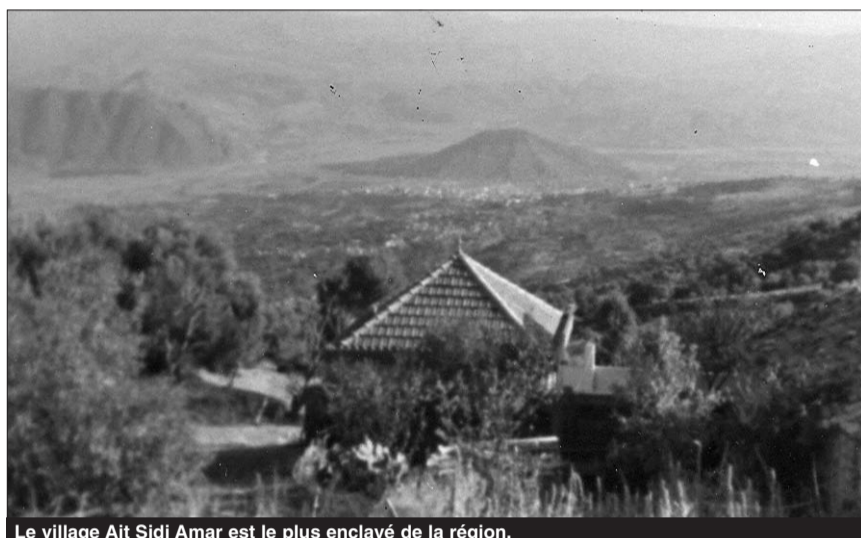
Perdu dans les fins fonds de la Kabylie, le village d'Ait Sidi Amar, fait partie de la commune de Souama dans la daïra de Mekla. Situé à une cinquantaine de km à l'est de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce village niché entre deux collines et où habitent quelque huit cents âmes, n'a bénéficié jusqu'à maintenant d'aucune aide de l'Etat.

PAR KHALDI ZAKARIA

Même la route devant relier le village au chef-lieu de commune, n'a été bitumée qu'une fois tracée et aménagée par les villageois, une dizaine d'années plus tôt. Comme les autres hameaux de la région, tels que Iguer Guedmimène, Oumadhène, Ait Sahnoun, Tagelt et Timtangal entre autres, le village Ait Sidi Amar semble le moins nanti, dans la mesure où il est le plus enclavé. Après le village, c'est l'impasse, c'est le désert, pas de route, pas d'âmes qui vivent à une dizaine de km à la ronde, la seule voie qui puisse vous sortir du village pour rejoindre la route, demeure un chemin en pente rocailleuse, qui comme le souligne un des villageois, même les bêtes refusent d'emprunter.

Pas de dispensaire, pas d'écoles, pas d'aires de jeux, pas de café maure, même pas de magasins pour effectuer les premiers achats, le village, sombre dans un silence absolu dès la tombée de la nuit, pour laisser place à la vie nocturne ou les chacals et sangliers arrivent jusqu'aux abords des dernières maisons.

Les battues n'étant plus tolérées



Le village Ait Sidi Amar est le plus enclavé de la région.

pour des raisons sécuritaires, les sangliers détruisent les maigres récoltes maraîchères cultivées dans les lopins de terres familiaux, qui sont pour certains la seule source de revenu, car les autres superficies ne sont plus ce qu'ils étaient dans le passé. Abandonnée aux aléas de la nature et mal irriguée, la terre est devenue, sommes-nous tenus de dire, ingrate et ne nourrie plus son propriétaire.

"Nous l'avons laissée et elle nous a laissés. Je me souviens, comme si cela datait d'aujourd'hui, des récoltes gracieuses que nous donnaient ces terres autrefois. Je crois que cette époque est irrémédiablement révolue, dira un sexagénaire, la gorge gagnée par l'émotion. C'est vrai que le village est électrifié, il y a de cela quelques années, mais le calvaire que vivent les citoyens est le raccordement au gaz naturel. L'éloignement du lieu d'approvisionnement en gaz butane dissuade plus

d'eux, surtout pendant la période hivernale ou le besoin se fait sentir d'une manière très aigüe.

Il n'est plus question d'aller comme par le passé chercher du bois, d'ailleurs il n'y en a plus", fera remarquer Da Ouidir un des membres actifs du comité du village. Et d'ajouter : "C'est pourquoi notre raccordement est une nécessité absolue. Nous ne comprenons pas pourquoi les villages les plus reculés, c'est-à-dire les plus touchés par la pénurie de gaz butane en période d'hiver, ne soient pas raccordés encore au gaz naturel."

Il ne manque, selon les autorités chargées de l'exécution du projet, qu'un petit tronçon à réaliser pour que le gaz enfin arrive. Les villageois se disent même prêts à aider l'entreprise concernée s'il le faut, pourvu que leur vœu le plus cher soit exaucé et que leur revendication aboutisse.

K. Z.

Traditions berbères au rendez-vous

PAR KAHINA BOUZEFRANE

L'association culturelle «Djurdjura» pour la sauvegarde du patrimoine et de l'authenticité a organisé en collaboration avec la direction du parc Tamaghra, l'association Si Mohand Oumhand et la direction de la culture de la wilaya de T.O., un salon des arts culinaires traditionnels au complexe de culture et de loisirs «Thamaghra» de Tizi-Ouzou.

Il s'agit du 1er salon du genre organisé par une association culturelle, une découverte extraordinaire pour les visiteurs venus nombreux apprécier cette beauté aux couleurs du printemps.

Arrivé à l'exposition, le regard est fasciné par les couleurs des robes kabyles confectionnées par une talentueuse dame qui est, également, membre de l'association.

Cette robe en kabyle dite «Thakessiwth» est bien le symbole de beauté de la femme amazighe, cette femme libre qui a toujours été un exemple dans le travail des champs.

D'autres objets plein d'originalité et d'authenticité ne vous laisseront pas indifférents, des plantes médicinales poussant dans la région de Kabylie

sont si bien préservées, séchées et exposées dans des cadres, en bas de chaque plante, les visiteurs pouvaient lire l'appellation en Tamazight et en latin. Des photos de bijoux et de paysages kabyles sont exposées, si bien exécutés qu'on dirait des images vivantes ; des œuvres artisanales faites par des mains magiques préservant notre patrimoine.

Le visiteur pouvait aussi découvrir l'histoire de la monnaie algérienne en une merveilleuse collection montrant si bien l'évolution de l'économie de notre pays.

Côté dégustation, des plats traditionnels aux couleurs des beaux légumes de nos grand-mères et cette odeur de l'huile d'olive envoûtante n'ont pas laissé les visiteurs résister à la tentation de goûter à ces différents mets, du couscous, du Berkoukes, des beignets, des galettes, de la mehkouk, etc., des merveilles de l'art culinaire Amazigh étaient exposées devant les visiteurs, découvrant ainsi les différents goûts de la gastronomie kabyle.

Coté conférences et débats, elles sont animées par des spécialistes en médecine, gastronomie et économie qui ont tour à tour développé des

thèmes ayant trait à l'art culinaire dans son ensemble.

En matière médicinale, le Dr Bouzidi a mis l'accent sur la richesse des plats traditionnels kabyles préparés avec des ingrédients bio n'ayant pas subi des transformations chimiques, donc très bon pour la santé.

En gastronomie, M. Keddou Chérif s'étalera sur la cuisine traditionnelle kabyle et de son importance, tout en suggérant aux écoles de formations en hôtellerie ou en tourisme, de l'intégrer dans leur programme, pour pouvoir léguer cet art aux générations futures. Sur le plan économique, M. Sediki Abderrahmane a précisé que l'art culinaire traditionnel est un créneau porteur qu'il s'agit de développer dans le domaine du tourisme. Des étrangers visitant l'Algérie et spécialement la Kabylie aimeront certainement plus la région, s'ils trouvent à leur disposition des plats tout à fait originels à déguster.

Le salon a clôturé en beauté par un défilé de mode traditionnelle, de véritables fleurs kabyles avec leurs jolies robes au plaisir du public, le tout accompagné d'une remise de cadeaux aux différents participants.

K. B.

Imedhqane N'Tizi ...

● La wilaya de Tizi Ouzou figure parmi les wilayas les plus exposées au risque des inondations. En effet, chaque année, les intempéries provoquent des dégâts importants entraînant parfois des morts et des blessés ainsi que des sinistrés. Des négligences humaines liées au non-respect des mesures préventives sont souvent pointées du doigt. Il s'agit notamment de l'absence des drainages des eaux, le manque d'actions d'entretien et de nettoyage, le sous-dimensionnement des canalisations par rapport à la pluviométrie, l'insuffisance des avaloirs dans les quartiers à forte concentration urbaine et la réalisation de constructions dans des zones inondables. Autant d'éléments qui font de la wilaya de Tizi-Ouzou une des régions les plus menacées par ce genre d'accidents. Les conséquences ne peuvent être que dramatiques : pertes humaines, rupture des infrastructures routières, blocage des routes, éboulements, effondrements, dégradations par infiltrations entres autres.

Le route qui monte vers le village Maamar devient impraticable à chaque hiver. La cause en est que le chemin communal, reliant ledit village au chef-lieu de la commune de Draa et Mizan, se retrouve, une fois les premières pluies tombées dans un état lamentable et rend toute circulation impossible.

En effet, les nids de poule qui jalonnent tout le long de cette route, continuent d'être le cauchemar quotidien des automobilistes qui l'empruntent. La dégradation de ce tronçon routier a été aggravée, par des glissements de terrain qui se font signaler à plusieurs endroits, engendrant des risques pour les usagers.

Si les services concernés n'interviennent pas au plus tôt, cette route risque la fermeture définitive et le village sera carrément isolé.

● Les clients de la BADR, banque située en plein centre du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, ne savent plus à quel saint se vouer, puisque dès les premières heures de la matinée, ils sont plusieurs dizaines de personnes à attendre à même le trottoir, avant que les portes de la banque ne s'ouvrent, alors qu'ils peuvent être accueillis au niveau du hall.

Ces retards fréquents de l'ouverture se répercutent sur les usagers qui viennent de très loin, pour la plupart et sont obligés parfois de louer même des véhicules pour arriver à l'heure, dans le but de régler leurs problèmes. Malheureusement, dès que leur tour arrive, on leur demande de revenir le lendemain. L'anarchie qui règne à l'intérieur de cette banque en est pour beaucoup dans cet état de faits qui, en fin de compte, n'arrange aucune partie. Une solution efficace et immédiate s'impose, car il y va du prestige de cette banque et de ces succursales à travers la wilaya.

● Le gaz de ville demeure l'une des préoccupations principales des citoyens la wilaya de Tizi Ouzou, où l'usage de ce combustible est très demandé.

Si les élus parlent de moins de 30% de foyers alimentés, l'administration locale, quant à elle, avance un taux beaucoup plus important. Mais entre-temps, beaucoup de villages à qui on a promis cette précieuse énergie se retrouvent à la case départ et sont obligés de se remettre au butane, alors que les installations intérieures sont déjà prêtes. Les responsables des chantiers expliquent que ce retard est dû au fait que certains privés, ayant donné leur accord de principe pour poser les canalisations sur leurs terres, se sont rétractés à la dernière minute et les ont donc obligés à effectuer des détours.

● Une des plus importantes places publiques, se trouvant en plein centre de Tizi-Ouzou est totalement abandonnée, après avoir connu un bon début de chantier. Autrefois, lieu privilégié des retraités qui viennent s'installer à l'ombre des palmiers, il n'en reste de ce lieu fleuri qu'amertume et désolation, le tout enseveli sous des amas de débris en tous genres. Depuis que le chantier est abandonné la situation du jardin s'aggrave de plus en plus est tout le monde est interpellé pour lui rendre sa beauté d'antan, en premier lieu les responsables locaux.

N. HADJLOUM



CONSTANTINE

Le quartier Mellah-Slimane réhabilité



La cellule de sauvegarde du patrimoine bâti a annoncé l'achèvement prochain de la 1ère phase des travaux de réhabilitation des bâtisses situées dans le quartier Mellah-Slimane, dans la vieille ville constantinoise. Lancée en février dernier au niveau de Bab El Djabia (entrée de Souika), la restauration, selon des procédés élaborés touche plus de 60 bâtisses. L'achèvement de la phase actuelle de ce projet de réhabilitation qui entre dans le cadre du plan permanent de sauvegarde de la vieille ville, est prévu mars 2010. 11 autres études ont été achevées en vue de l'extension à d'autres immeubles de l'opération de restauration du patrimoine bâti. Le projet actuellement en travaux, conduit de manière "délicate et précise" sur une distance de 500 mètres linéaires, porte également sur l'assainissement et la rénovation des conduites d'alimentation en eau potable (AEP) et des eaux usées tout le long de cette venelle qui traverse la partie supérieure de la vieille ville. Le "vieux Constantine" s'étend sur une superficie de plus de 80 hectares. Sa population est estimée, selon le dernier recensement, à 24.653 âmes, qui vivent dans plus de 14.000 habitations, dont 46 % sont de style traditionnel. Quelque 575 bâtisses sont classées à "haut risque" (menaçant de s'effondrer), selon le rapport établi par la cellule de sauvegarde du patrimoine. **H. B.**

Nouvelles spécialités à l'université...

8.500 nouveaux étudiants ont accédé, dimanche pour la première fois, au sein de l'enceinte universitaire Mentouri de Constantine. Pour la rentrée 2009-2010, cette dernière affiche un équilibre des effectifs. Face aux 12.000 étudiants qui entameront, sous peu, leur cursus universitaire, autant ont décroché leurs diplômes. Dix-huit offres de formation seront nouvellement insérées dans le système classique et 32 dans celui du master. Deux cent vingt nouvelles recrues viendront rejoindre le personnel enseignant. Quant aux capacités d'accueil, le campus cental Tidjani-Haddam sera renforcé par 500 places pédagogiques. Après les recours, ce sont 80% des nouveaux inscrits qui ont adopté le système LMD, qui se voit ainsi consolidé d'année en année. **N. D.**

TOLGA (BISKRA)

600 millions DA pour le complexe sportif

Une enveloppe financière de 600 millions DA a été mise en place pour l'exécution de travaux complémentaires au niveau du complexe sportif de Tolga (Biskra). Les actions retenues portent sur l'aménagement du terrain, le bitumage des allées, des accès et des aires de stationnement, le revêtement des trottoirs, la construction d'un réseau d'assainissement et la densification de l'éclairage public autour de cette infrastructure. En plus de ces actions dont le lancement est prévu "très prochainement", les services de la DJS ont indiqué que les travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique, d'une salle omnisports et d'un terrain de proximité, inscrits au profit de la wilaya de Biskra, ont atteint des taux d'avancement "variant entre 30 et 90 %". **APS**

ANNABA, GESTION DES COMMUNES

Le wali exige la rigueur

Le chef de l'exécutif a donné des instructions fermes aux maires des 12 communes, de veiller personnellement à la gestion rigoureuse du cadre de vie des citoyens, via l'application stricte des directives concernant la protection de l'environnement de toute atteinte de quelque nature que ce soit.

PAR RAFRAF MOHAMED

Le wali de Annaba, instruit par les dégâts collatéraux induits par les dernières inondations qui ont marqué les villes du pays a, selon toute vraisemblance décidé, de «prendre le taureau par les cornes» en décrétant une batterie de mesures préventives à caractère coercitif pour éviter un remake des dernières péripéties. En effet, le chef de l'exécutif, qui s'est aux yeux des Annabis illustré par son engagement et son volontarisme lors des intempéries, en activant non stop pendant trois jours sur tous les fronts, pour éviter à la ville le maximum de dégâts, a donné des instructions fermes aux maires des 12 communes, pour veiller personnellement à la gestion rigoureuse du cadre de vie des citoyens, via l'application stricte des



Les travaux de chantiers responsables de l'obstruction des avaloirs.

directives concernant la protection de l'environnement de toutes atteintes de quelque nature que ce soit.

Ainsi, outre l'assignation en justice des entreprises publiques et privées à l'origine de l'obstruction du système d'évacuation des eaux pluviales et usées, à cause de leurs décharges issues des chantiers en amont de la ville, il a également été décidé par le premier responsable de la ville, que tout manquement aux directives citées sera sévèrement sanctionné par les autorités.

Même les citoyens par le biais de leurs représentants des associations

de quartiers sont invités à veiller au grain, pour dénoncer les entrepreneurs non respectueux des lois. C'est une décision très sage du wali, le fait de responsabiliser les citoyens, les responsables des chantiers à l'origine de catastrophes qui ont affecté la ville et d'autres agglomérations.

"Dorénavant, ils feront mille calculs avant d'entreprendre quoi que ce soit qui puisse porter atteinte au cadre de vie de la communauté", estime le représentant de l'association du quartier populaire, la Cité une des quartiers les plus touchés par les inondations. **R. M.**

GUELMA, CITÉ OUED-MAIZ

Le défi de l'OPGI



PAR HAMID BAALI

Les responsables de l'OPGI sont parvenus à relever le défi au niveau de la nouvelle cité des 450 logements sociaux à caractère locatif, sise dans le quartier périphérique de Oued-Maiz inclus dans un pôle en pleine expansion. Au cours de notre déplacement, il nous a été loisible de constater qu'un effort particulier a été fourni par le maître de l'ouvrage qui n'a pas lésiné sur les moyens financiers puisque

d'énormes moyens humains et matériels sont à pied d'œuvre pour créer un environnement adéquat au profit des heureux bénéficiaires de ces F2 et F3.

D'emblée, le visiteur est séduit par l'esthétique de ces bâtiments collectifs aux diverses couleurs chatoyantes dont les abords sont agrémentés de plants d'arbres et de carrés de fleurs. Notre attention est attirée par la réalisation d'une merveilleuse réplique d'un théâtre romain doté de spacieux gradins, ce qui permettra

aux familles riveraines d'assister dans un cadre convivial à d'inoubliables après-midis récréatives ou soirées animées par des groupes de malouf, haouzi, rai, aissaoua, fkairète et autres.

Un immense jet d'eau agrémenté de pergolas, entouré de bancs publics, incite à la méditation et à l'évasion des promeneurs et notamment des personnes âgées et retraités qui auront l'opportunité de se retrouver dans ce lieu paradisiaque. Une étude judicieuse a engendré la création d'espaces verts, de "pavés gazonnés" qui donnent un cachet particulier à cette cité résidentielle qui bénéficie également de louables aménagements initiés par des paysagistes qui ont édifié une placette centrale, un rond-point original et des lampadaires dernière génération. Les rues sont bitumées, les trottoirs carrelés et d'autres aménagements sont en cours pour que cette cité des 450 logements soit une vitrine de la wilaya et qu'elle n'ait rien à envier à celles d'outre-Méditerranée. **H. B.**

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'urgence d'un accord viable

Pour l'heure, c'est à Bangkok, en Thaïlande que les négociations sur le climat ont cours jusqu'à vendredi prochain. Les délégués des différents pays s'attellent laborieusement à un document de travail succinct et dense, et surtout plus compréhensible et visible au niveau politique.

PAR KHEDIDJA ZEGHLOUL

Les scientifiques sont clairs et unanimes : pour tenter de limiter le réchauffement de la planète à + 2 degrés les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent cesser d'augmenter en 2015 et être divisées par deux à l'horizon 2050. Comment atteindre cet objectif pressant ?

Si les conférences et rencontres internationales se succèdent pour y parvenir, il semble que les décideurs politiques aient besoin d'être encore sensibilisés et bousculés pour adopter les mesures adéquates liées à cet enjeu crucial.

Pour l'heure, c'est à Bangkok, en Thaïlande que les négociations sur le climat ont cours jusqu'à vendredi prochain. Les délégués des différents pays s'attellent laborieusement à un document de travail succinct et dense, et surtout plus compréhensible et visible au niveau politique. Experts, militants pour l'environnement, participants... jugent différemment l'avancée de ces négociations sur le climat. Si les uns relèvent les bons points enregistrés, d'autres, comme la ministre danoise du Climat et de l'Energie estiment qu'elles avancent trop lentement.

Pour les premiers, même si la tâche demeure toujours ardue, il y a globalement une volonté de progresser, pour preuve, «les négociations sont de bonne foi». Les progrès énumérés concernent la forêt, un peu les transferts technologiques...

Pierre Radanne, un expert de l'équipe de négociations française, résume bien l'état des lieux : «il y a (à Bangkok NDLR) un travail obscur, besogneux de tissage qui est absolument indispensable». La conférence des Nations unies sur le changement climatique aura lieu du



7 au 18 décembre à Copenhague. Le compte à rebours a donc commencé pour parvenir à un accord mondial sur le climat et tout ceux, personnalités, institutions, organismes, société civiles qui sont engagés dans cet enjeu, jettent leurs forces dans cette bataille.

A Bangkok, hier, un millier de manifestants se sont rassemblés devant le centre de conférence de l'ONU pour réclamer une véritable «justice climatique».

«Pays développés, payez votre dette climatique maintenant», arboraient-ils notamment. Alors que les pays en développement ont une moindre responsabilité dans la pollution climatique, (à peine 1/3 des émissions à effet de serre) ils supporteront à hauteur de 75 à 80% les dégâts liés aux changements climatiques, a rappelé dimanche d'Istanbul l'économiste chef de la Banque mondiale.

A Bruxelles, la commission européenne s'est associée avec la chaîne musicale MTV pour «bombarder les jeunes européens d'informations sur le réchauffement du climat afin de les mobiliser pour faire pression sur leurs dirigeants».

Hier et avant-hier, dans une réunion rassemblant experts et gouvernements des 56 pays membres, l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OCDE) a mis l'accent sur les différents risques sécuritaires induits par les changements climatiques. Conflits territoriaux, migrations massives, pénurie d'eau et de nourriture, sécheresse, désertification,

sécurité énergétique... le spectre est large.

Comment alors faire aboutir la pression sur les décideurs politiques et particulièrement sur les dirigeants des grandes puissances ?

Si l'élection de Barak Obama ne risque pas de réitérer l'erreur du protocole de Kyoto où les Etats-Unis avaient fini par rester en dehors (la Chine et l'Inde étaient absentes), il s'agit, cette fois-ci encore, pour les Etats Unis, d'honorer la position «qu'on attend d'eux dans le monde comme une puissance leader dans la gestion des grands problèmes globaux», a affirmé Connie Hedegaard, ministre danoise du Climat et de l'Energie. De grands espoirs sont fondés sur Barak Obama pour aboutir à un nouveau traité viable de lutte contre le réchauffement climatique.

Le sommet de Copenhague pourrait alors donner lieu à un accord devant entrer en vigueur à l'expiration de la première phase du protocole de Kyoto, en janvier 2013.

K. Z.

Les émissions mondiales de gaz carbonique pourraient chuter de 3% en 2009 en raison de la crise économique, soit la baisse la plus forte depuis 40 ans, selon une étude rendue publique à Bangkok par l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

DÉCOLONISATION

Début, lundi prochain, des travaux de la commission de l'ONU

La quatrième commission de l'Assemblée générale des Nations unies, chargée de la décolonisation débutera, lundi à New York, ses travaux par un débat général sur les questions de décolonisation, notamment, celle du Sahara Occidental.

En effet chaque année, la question du Sahara Occidental occupe la plus grande partie des travaux de cette commission, présidée par le Qatarî Nacer Abdelaziz Al Nacer. Le calendrier des travaux consacrés à la décolonisation, notamment, les renseignements relatifs aux 16 territoires non autonomes, les activités économiques préjudiciables aux intérêts des peuples de ces territoires et l'application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance.

Outre le Sahara Occidental, l'Anguilla, les Bermudes, Gibraltar, Guam, Les îles

Carmanes, les îles Falkland (Malvinas), les îles turques et Caïques, les îles Vierges américaines, les îles Vierges britanniques, Montserrat, la Nouvelle Calédonie, Pitcairn, Sainte-Hélène, les Damoa américaines et les Tokelau sont considérés territoires non autonomes par l'ONU.

La quatrième commission avait appuyée, lors de sa dernière session du 22 octobre 2008, le processus de négociations entre le Front Polisario et le Maroc décidé par le Conseil de sécurité en vue de parvenir à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Prenant acte du rapport du secrétaire général de l'ONU, elle avait adopté, par consensus, une résolution dans laquelle elle «appuie le processus de négociations, initié par la résolution 1754 (2007) et soutenu par les résolutions 17836 (2007)

et 1813 (2008) du conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui». Le Sahara Occidental est la dernière colonie en Afrique, il est considéré comme territoire non autonome par l'ONU depuis 1766.

Le Maroc et le Front Polisario ont engagé, en juin 2007, des négociations directes, sous l'égide de l'ONU, dont quatre rounds ont eu lieu depuis à Manhasset près de New York et une réunion informelle à Vienne, sans aboutir à une avancée réelle.

Le but de ces négociations, défini par le conseil de sécurité, est de parvenir à une solution politique au conflit au Sahara Occidental, qui respecte le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

RAPPORT GOLDSTONE

Le président Abbas incriminé

Le Qatar a affirmé, mardi, que l'Autorité palestinienne et non les pays arabes et islamiques, avait demandé le report du vote sur le rapport de l'ONU, fustigeant l'attitude d'Israël pendant la guerre de Gaza. «le délégué palestinien a demandé le report de l'examen du rapport au cours de la réunion le 2 octobre au conseil des droits de l'Homme de l'ONU et a informé tous les participants de sa demande», a déclaré le directeur du bureau des droits de l'Homme au ministère des Affaires étrangères. «Nous ne serons pas plus royalistes que le roi» a-t-il ajouté, estimant que «le vote aurait pu avoir lieu et je crois qu'une bonne occasion «de condamner Israël) a été perdue et pourrait ne pas se renouveler». Le président de l'Autorité palestinienne est la cible de vives critiques internes et externes à la suite de ce report controversé. Le conseil des droits de l'Homme de l'ONU a décidé de reporter à sa session de mars 2010 le vote d'une résolution sur le rapport du juge sud-africain, Richard Goldstone lequel accusait notamment Israël «de crime de guerre» durant son offensive meurtrière à Gaza l'hiver dernier.

YEMEN

Troubles sporadiques...

Des milliers de Yéménites ont manifesté, hier, dans trois villes du sud du pays pour demander au secrétaire général de la Ligue arabe Amr Moussa, attendu à Sanaa, d'appuyer leur demande de succession. Les manifestants brandissant des drapeaux de l'ex-Yemen du Sud et des banderoles réclamant l'appui de la Ligue arabe à leur demande d'indépendance du Sud.

...Et manifestations à Abyan et Hablein

Le secrétaire général de la Ligue arabe doit s'entretenir avec le président Ali Abdallah Salah, notamment, sur la situation dans le nord du pays où l'année fait face à une rébellion zaidite.

Le sud du Yemen est, lui, en ébullition depuis des mois sur fond de revendications politiques et sociales. Les habitants estiment faire l'objet de discrimination de la part des nordistes et ne pas bénéficier d'une aide économique suffisante. Certains appellent ouvertement à la succession au Sud qui formait un état indépendant avant 1990.

PRIX NOBEL DE PHYSIQUE

Fibre optique et circuit semi-conducteurs à l'honneur

Le prix Nobel de physique a été décerné à l'Américo-Britannique Charles Kao pour ses travaux sur la fibre optique et l'Américano-Canadien Willard Boyle et à l'Américain Georges Smith, pour leurs recherches dans le domaine des circuits semi-conducteurs.

LA CELLULITE

Il est essentiel de la connaître pour la combattre

La cellulite est un processus physiologique totalement normal. Des cellules graisseuses, sont stockées sous la peau et la déforment. Le tissu cutané n'est plus lisse : elle a un aspect «peau d'orange» et elle présente des capitons,

expliquent les médecins. A différents degrés, mince ou plus ronde, la cellulite est un fléau inévitable. Même si elle n'offre aucun danger pour la santé, l'excès de poids peut en être un. La graisse est située à différents endroits

du corps, elle est répartie de façon différente. Chez la femme, elle est principalement localisée au niveau du ventre, des fesses, des hanches et des cuisses (c'est ce qu'on appelle la «culotte de cheval»).

Hommes ou femmes sont tous, ou presque, confrontés au problème de la cellulite. Cependant il est essentiel de la connaître pour mieux la combattre. Quelques explications avec le docteur Rachid Hamidi.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI



Docteur Hamidi

Le Midi libre, qu'est-ce que la cellulite ?

Docteur Hamidi : La cellulite ou peau d'orange relève de la fibrose, c'est à dire de l'augmentation pathologique du tissu conjonctif contenu dans un organe. La cellulite résulte de l'hypertrophie du tissu adipeux.

Est-elle due à l'obésité ?

Non, la cellulite n'est pas liée à l'obésité puisqu'elle est aussi bien présente chez la femme mince, normale, forte ou obèse. Elle est le résultat d'un stockage de graisse sous-cutanée accompagné d'une rétention d'eau et d'un vieillissement du tissu conjonctif qui forme des capitons. Les capitons sont des boules de graisse fermes et localisées au niveau du ventre, des hanches et à l'intérieur des genoux.

Quelles sont les causes ?

Plusieurs raisons peuvent causer les déficiences des systèmes veineux et/ou lymphatiques :

- l'insuffisance circulatoire, qu'elle soit acquise ou héréditaire ;
- la sédentarité, en cas de statisme prolongé, les muscles des membres inférieurs n'exercent plus leur action bénéfique de pompage veineux et lymphatique provoqué lors de leur contraction ;
- l'alimentation mal équilibrée, elle favorise l'accumulation des graisses qui, à leur tour, encombrant le tissu conjonctif ;
- l'augmentation d'oestrogènes entraîne de la rétention d'eau qui s'infiltre dans les tissus, faisant davantage apparaître la cellulite ;
- les troubles hormonaux : les femmes traversent des périodes aux fluctuations hormonales variables (puberté, grossesse, pré-

ménopause, etc.), responsables de plus ou moins importantes rétentions d'eau et de graisses.

Comment donc, en venir à bout ?

Le marché des nutri-cosmétiques est en pleine croissance, et la minceur en occupe une large place. Les compléments alimentaires favorisent l'élimination de l'eau et des toxines, limitent le stockage des graisses, contrôlent l'envie de sucre, et gommant la cellulite. Ces différents gélules contiennent un mélange d'extraits végétaux (cassis, pissenlit, ananas,...) et de oméga 3 ou 6 (comme la bourrache, les extraits de pépins de raisins, huile de poisson, extrait de carthame,...). Le thé vert est sans aucun doute le chef de file de tous ses compléments, il possède un pouvoir diurétique grâce à la présence de théobromine et de théine et à une action anti-oxydante et anti-radicalaire très puissante due à ses polyphénols et à ses flavonoïdes. Les produits à diluer dans l'eau aide à drainer. Avec ces produits, on régule l'eau totale de l'organisme. Sur le réseau lymphatique, le foie, les reins, l'intestin. L'action est détoxifiante, améliore la circulation et aide à endiguer la rétention d'eau.

Doit-on associer un régime à ces traitements ?

97% des femmes déclarent souffrir de cellulite, qu'elles lient essentiellement à une mauvaise hygiène de vie. Pourtant, malgré les régimes, 68% d'entre elles n'arrivent pas à s'en débarrasser. Cette cellulite qui résiste à tout a un nom la cellulite incrustée. Elle a une explication, le corps des femmes est



programmé pour constituer des réserves sous forme de graisses en vue d'une éventuelle grossesse. Un régime, s'il limite la phase de stockage, ne permet pas toujours d'évacuer une cellulite déjà installée.

Pour éliminer ces graisses indésirables, notre corps doit puiser dans ses réserves. Concrètement, il faut brûler plus de calories qu'on n'en avale, donc manger moins riche et bouger davantage. Pour mincir sans fatigue, rien de tel que les aliments à forte densité nutritionnelle, qui apportent plein de vitamines, de sels minéraux et d'éléments

Attention au sel, aux matières grasses et au sucre. Manger plus de fibres (légumes et fruits).

Privilégier les viandes blanches et éviter les plats préparés qui contiennent beaucoup de sel et de matières grasses indispensables à notre organisme pour un nombre de calories réduites

Y a-t-il des aliments à éviter ?

- il faudrait éviter les sucres rapides. Ils nous fournissent de l'énergie. Mais, quand on ne bouge pas assez, sucreries, pâtisseries et autres douceurs sont stockées dans l'organisme sous forme de gras. De plus, ces aliments favorisent des pics d'insuline, responsables de malaises hypoglycémiques et de fringales incontrôlables.
- Les graisses
- Ça paraît évident, mais mieux vaut le rappeler. Il faut



réduire drastiquement le beurre, la margarine, la crème fraîche, pour ne garder qu'un peu d'huile végétale (olive).

Sinon, que faut-il privilégier ?

- Le café et le thé. Ils renforcent de la combustion des graisses ;
- les protéines maigres, présentes dans les viandes, les poissons, les produits laitiers qui sont très rassasiantes et permettent d'éviter la fonte musculaire ;
- les légumes verts, peu caloriques mais riches en fibres, en sels minéraux et en vitamines, ils calment la sensation de faim sans faire grossir, chassent la fatigue et dynamisent le transit ;
- les fruits de mer et les algues ;
- Gorgés d'iode, ils favorisent la combustion des graisses sans apporter trop de calories.

O. A. A.

Prévenir et traiter la cellulite

La prévention de la cellulite commence de bonne heure, chez la petite fille.

Une adolescente qui marche et qui fait du sport : vélo, natation, course, tennis, danse, gym, a rarement des cuisses cellulitiques. Elle est aussi mince, car elle se nourrit de façon équilibrée, ne se gave pas de sucreries ni de boissons sucrées. Jeune femme, cela sera la même chose.

La grande majorité des cuisses indemnes de cellulite le sont grâce à une alimentation équilibrée, un poids normal et une activité physique régulière et quotidienne mobilisant surtout le bas du corps.

Traitement diététique de la cellulite :

Un régime amincissant, même le mieux équilibré, n'a guère de pouvoir sur la cellulite elle-même, c'est-à-dire sur la peau d'orange. Surtout quand on est de poids normal.

Néanmoins, quand on est trop grosse, la seule façon de perdre du poids, y compris dans les régions cellulitiques, c'est un régime hypocalorique avec des menus équilibrés.

Il convient de boire aussi suffisamment d'eau : elle n'a pas le pouvoir de dissoudre le réseau fibreux, encore moins les graisses stockées, mais il en faut suffisamment pour favoriser les échanges. Les tisanes, le thé ou l'eau pure tout simplement sont les bienvenues. Mais il ne faut pas oublier qu'un bon potage de légumes est aussi un excellent moyen de s'hydrater (il est avant tout constitué d'eau !) en absorbant en même temps des fibres bénéfiques pour le transit intestinal : la constipation n'arrange pas la cellulite.

Traitement physique de la cellulite :

Marcher, marcher, marcher... La marche est le meilleur moyen d'activer la circulation dans les jambes et donc de lutter contre la cellulite. Marcher en serrant les fesses, c'est encore mieux. Tous les sports (jogging, vélo, natation, tennis, équitation), qui font travailler les jambes sont d'une efficacité redoutable contre la cellulite. Toutes les activités physiques qui mobilisent les jambes également. Ils activent la circulation veineuse et lymphatique et ils consomment de l'énergie puisée dans les réserves des adipocytes.

QUIZ

Que savez-vous sur la cellulite ?



La plupart des femmes sont concernées par la cellulite, à l'origine de cette "peau d'orange" inesthétique. Peut-on la prévenir et comment s'en débarrasser ? Mise au point sur ce phénomène exclusivement féminin.

La cellulite s'installe sous l'influence des hormones :

Vrai :
Sous l'influence des hormones, les cellules graisseuses (adipocytes) stockent davantage de graisse et augmentent de volume. Les vaisseaux lymphatiques, chargés d'éliminer les déchets de l'organisme, sont alors comprimés. La lymphe, qui ne circule plus, ne peut plus remplir sa fonction d'élimination, favorisant de ce fait la rétention d'eau et de toxines.

La cellulite n'est pas de la graisse :

Faux :
La cellulite s'installe lorsque les cellules graisseuses stockent de la graisse et augmentent ainsi de volume. Ce phénomène entraîne également une rétention d'eau, mais la cellulite correspond bien à une accumulation de graisse.

Elle se traduit par un aspect 'peau d'orange' :

Vrai :
Une cellule graisseuse peut, en se remplissant de graisse, multiplier sa taille par

cinquante. Et nous avons en moyenne 20 milliards d'adipocytes ! C'est pourquoi les fibres de collagènes s'alternent, donnant à la peau un aspect capitonné, également désigné par "peau d'orange".

Les hommes aussi ont de la cellulite :

Faux :
La cellulite s'attaque toujours aux femmes et très rarement aux hommes. Pourquoi ? C'est une histoire d'hormones féminines.

Contre la cellulite, rien de tel qu'un régime amincissant :

Vrai :
La cellulite étant une accumulation de graisse, le régime reste la vraie solution. La perte de poids vide les cellules graisseuses de leur contenu, diminue les compressions et facilite donc l'élimination des déchets. A condition bien sûr d'être en surpoids !

Les activateurs de drainage font maigrir :

Faux :
Ils ne font pas maigrir, mais font "dégonfler" et encouragent la prise de boissons. Ils peuvent être utiles pour accompagner un régime.

Le drainage lymphatique est uniquement effectué par un kinésithérapeute :

Vrai :
Il s'agit d'un massage circulaire qui nécessite un réel savoir-faire. Son but est de rétablir la circulation lymphatique. La technique consiste à pratiquer sur certains points stratégiques des pressions lentes, légères et régulières, suivies de relâchements. On provoque ainsi un dégorge-ment de tous les tissus.

Contre la cellulite, il faut boire beaucoup d'eau :

Vrai :
Il est conseillé de boire chaque jour au moins un litre et demi, voire deux litres. Mais une alimentation variée et équilibrée, notamment riche en fruits et en légumes, est également essentielle pour lutter contre la cellulite. Sans oublier une activité physique régulière.

Les crèmes amincissantes sont inefficaces :

Faux :
Si leur efficacité est controversée, sachez que le massage quotidien, ou biquotidien, réalisé lors de l'application, a quant à lui, une efficacité reconnue. En effet, le massage décongestionne la peau et désengorge les tissus. Parallèlement, les crèmes contiennent des vasodilatateurs de surface et des substances vasoprotectrices. Elles contribuent au moins ainsi à modifier l'aspect de la peau en l'hydratant et en la raffermissant.

Tombola du MidiLibre

Jouez avec les Verts



Des écrans LCD



Des lecteurs DVD



Electroménager



Mobiles



Un circuit
dans le Sud
pour 02 personnes

* Et bien d'autres cadeaux

et gagnez 01 VOITURE

grâce à Nedjma



Condor
Tartino



Règlement :

● Article 01 :

Une super tombola à thème est organisée par le quotidien *Midi Libre* du 25 août au 22 octobre 2009

● Article 02 :

Toutes les questions porteront sur notre équipe nationale de football

● Article 03 :

Pour participer à la tombola, nos lecteurs doivent rassembler quinze (15) coupons-réponse à mettre dans une enveloppe avec le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, le tout adressé au *Midi Libre* 26 rue Didouche-Mourad, Alger.

● Article 04 :

Ne seront prises en compte que les enveloppes contenant les quinze

(15) coupons avec les bonnes réponses. Les coupons photocopiés ne sont pas acceptés.

● Article 05

Ne peuvent pas participer à cette tombola les employés du *Midi Libre* et leurs familles.

● Article 06

Le tirage au sort se fera sous le contrôle de Maître Bounekab huissier de justice.

Question n°34

En inscrivant 18 buts cet international a été sacré meilleur buteur de la saison sportive 1969/1970. De qui s'agit-il ?

- Abdelkader Fréha
 Hassan Lalmas
 Sid Ahmed Belkedrouci

«SOS HÉPATITES» À TLEMCCEN

Sensibiliser pour ne pas marginaliser les malades

L'hépatite C a été le thème d'une rencontre qui a réuni, jeudi dernier, les médecins et les patients atteints de cette pathologie au CHU de la wilaya de Tlemcen. L'association nationale "SOS Hépatites" qui a vu le jour en 2003, a été consolidée au cours de cette même journée par la mise en place de la section locale de Tlemcen, présidée par M. Bekkay Tahar.

PAR MINA ADEL

La partie organisatrice a permis via cette initiative aux médecins participants de partager leurs expériences et leurs connaissances et aux malades de mieux connaître cette maladie et par là même maîtriser les méthodes de prévention, les modes de transmission, et le traitement adéquat. Le président de l'association, M. Bouallag Abdelhamid a fait savoir que la transmission se fait dans la majorité des cas par voie sanguine, à travers la transfusion, le partage de seringues infectées ou de matériel souillé.

Cependant, la contamination des enfants par leurs mamans ou par voie sexuelle est d'une faible probabilité.



Toutefois, les médecins se sont entendus que la précaution demeure le meilleur remède à adopter face à ce virus découvert en 1989 et dont les conséquences peuvent se révéler, parfois dramatique. L'hépatite est une maladie du foie due à un virus de la famille des Flavivirus. Une étude estime que 3% de la population mondiale sont concernés par cette maladie appelée avant la découverte du virus par hépatite non-A et non B. Le président de l'association n'a pas manqué d'insister sur les mesures de précaution nécessaires à prendre pour ne pas attraper le virus, sinon pour limiter la dangerosité de la maladie. Il s'agit notamment de l'utilisation de matériel d'injection jetable, d'instruments stérilisés en cas de soins dentaires, en plus du port de gants lors de la manipulation de

produits sanguins. Aussi, il est strictement ordonné pour chacun de personnaliser les objets de toilette.

M. Bouallag a estimé à 50% le taux de guérison en cas de disponibilité de produits médicaux efficaces dans la lutte contre l'hépatite C, tel «interféron 2a2b» et «Ribavirine». Cependant, les participants, et à leur tête le président de cette association, ont estimé qu'être sujet de cette infection ne signifie nullement se retirer de la vie. L'hépatite C n'est en fait, pas une entrave pour les malades qui peuvent vivre normalement. M. Bouallag a, en effet, estimé important d'informer davantage la société sur cette maladie pour mettre un terme à la marginalisation dont sont victimes beaucoup de patients.

M. A.

ELLE ACTIVE ESSENTIELLEMENT À AIN EL-MELH, DANS LA WILAYA DE M'SILA

«Les amis de l'hôpital», une association au service des malades

PAR INES AMROUDE

Le dynamisme de l'association «Les amis de l'hôpital» de Ain El-Melh, dans la wilaya de M'sila est illustré, en quatre années d'actions de solidarité bénévoles, par «l'évacuation sanitaire de 2.040 malades vers les hôpitaux», a affirmé récemment son président.

Selon M. Mohamed Belhout, rapporte l'APS, ces transferts à bord d'un véhicule pourtant non médicalisé ont donné lieu à 510 déplacements, dont 298 vers des hôpitaux d'Alger, 45 vers celui de Sétif et 50 vers des établissements de santé de M'sila.

Depuis mai dernier, l'association dispose toutefois, grâce au don d'un bienfaiteur, d'un véhicule aménagé pour le transport sanitaire, selon le responsable de cette association, qui a indiqué que 70 déplace-

ments ont été, depuis, effectués, permettant le transport "dans de bien meilleures conditions" de 320 patients, dont 46 vers les hôpitaux de la capitale.

La majorité de ces transferts concernent des malades dont la prise en charge présente un caractère d'urgence que l'hôpital d'Ain El-Melh n'est pas équipé pour assurer, affirme M. Belhout.

L'association «Les amis de l'hôpital» a initié, en outre, 212 visites à des malades hospitalisés, notamment des enfants à qui des cadeaux ont été remis durant les fêtes. Elle a également aidé des malades démunis à bénéficier de 70 examens de scanner "à moitié prix", en plus de la distribution de 25 fauteuils roulants et de plusieurs dizaines de béquilles.

Cette association caritative, outre sa

participation régulière aux traditionnelles cérémonies de circoncision collective, a également permis à des patients dans le besoin de subir de nombreuses opérations chirurgicales, faire l'acquisition de médicaments et effectuer des analyses médicales.

L'association, a affirmé son président, a signé, en outre, des conventions avec plusieurs praticiens et cliniques médicales pour l'assistance à la prise en charge de malades sans ressources.

Une vingtaine de cancéreux originaires de Ain El-Melh, de Ain Errich, de Djebel Messaâd et de Mohamed-Boudiaf, dont six femmes souffrant d'un cancer du sein, figurent parmi les malades régulièrement évacués vers les établissements spécialisés.

I. A.

Mots
sur
Maux

DE NOTRE CORRESPONDANTE À PARIS
GHANIA KHELIFI

Les élus issus de l'immigration créent leur association "Réseau des élus de la diversité"

Les élus de la diversité ont lancé avant-hier lundi leur réseau en présence de Eric Besson, ministre français de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale. Le Réseau des élus de la diversité (RED) ne rassemble cependant que les militants de la droite. Dans son allocution d'ouverture, Besson, qui est président d'honneur de l'association, a rendu hommage à Rachia Dati, marraine du RED qui, "historiquement", a eu cette idée. Il dira que la nomination au gouvernement de Rachida Dati, Fadela Amara et Yama Rade font désormais "jurisprudence et les prochains gouvernements de droite ou de gauche" ne pourront l'ignorer. Dans le préambule de présentation de l'association, il est constaté que la France reste tout de même un pays important en matière de diversité dans le paysage politique. Seulement 3 députés sur 577 ou encore 4 sénateurs sur 343 sont issus de l'immigration. Bien que les choses évoluent, -ils étaient plus d'une centaine présents lundi-, les élus de la diversité sont encore au niveau local et ne sont que peu ou pas du tout représentés au niveau départemental ou national. Le RED se fixe en conséquence pour objectif de favoriser à long terme "une génération miroir" autrement dit d'inciter les personnes issues de l'immigration à s'engager politiquement. Car, selon les mots du ministre, "les élus français doivent ressembler aux Français". Autre engagement de la nouvelle association : proposer des mesures destinées à rattrapper le retard de la France à ce sujet, faciliter l'intégration en France des personnes issues de l'immigration, sensibiliser les partis politiques à une représentation plus réelle de la société. Les membres du bureau provisoire, pour la plupart des jeunes, ont témoigné du difficile chemin qu'ils ont parcouru pour "décrocher" un siège de conseiller municipal. Toutefois, tous ont affirmé qu'ils continueraient leur combat pour accéder aux institutions de la République et communiquer auprès du monde politique leur engagement pour l'égalité des chances. Interrogé sur son parrainage de l'association en tant que ministre connu surtout pour la chasse aux immigrants clandestins, Eric Besson répondra : "Est-ce que je peux être ministre de la Régulation de l'Immigration et ministre de l'Intégration ? Oui, car ce sont les deux facettes d'une même problématique. Je ne cesse à travers mes rencontres de souligner la richesse que la diversité apporte à la France. Et cette initiative peut inciter d'autres personnes à s'engager. Je crois à la valeur de l'exemple". Il annoncera que dans les prochains mois, son département organisera un grand débat sur les valeurs républicaines en France. Il faut, cependant, savoir que l'UMP, le parti de la majorité, a déjà lancé sa campagne électorale pour les régionales. La mobilisation de tous les élus locaux, notamment ceux qui peuvent faire engager des voix des différentes communautés n'est donc pas tout à fait désintéressée.

G. K.

Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...

● "Iqraa" lance un nouveau programme d'alphabétisation en milieu professionnel

L'association algérienne de lutte contre l'analphabétisme «Iqraa», lancera, à partir de cette saison 2009/2010, un programme spécifique dans le milieu professionnel, a annoncé, samedi à Oran, la présidente de l'association, M^{me} Aïcha Barki.

En présidant l'ouverture officielle de l'année scolaire des classes d'alphabétisation relevant de l'association, M^{me} Barki a souligné que cette initiative intervient dans le cadre de la stratégie nationale élaborée dans ce domaine par l'Etat.

Elle a ajouté que son association oeuvre, actuellement, à la prise de contact avec les entreprises

économiques publiques et privées en vue de l'ouverture de classes de cours au profit des travailleurs qui ne savent ni lire ni écrire. Cette opération est menée conjointement avec l'Union nationale des travailleurs algériens (UGTA) et d'autres syndicats professionnels, a précisé M^{me} Barki.

● Une association française sur les traces d'Albert Camus à Tipasa

L'association "France Algérie Pays catalans" qui séjourne en Algérie, se trouve à Tipasa sur les traces d'Albert Camus et à la rencontre des artistes de la région. Cette virée en Algérie, sous le thème "Hommage à Albert Camus", s'explique par le fait que la mère de l'écrivain est née à Minorque, une île

des pays catalans, mais est aussi un prétexte pour revisiter cet immense auteur, enfant du pays et prix Nobel de littérature qui a marqué de nombreuses générations

● ACCIDENTS-PRÉVENTION

Caravane de sensibilisation sur la sécurité routière à Médéa

Une caravane de sensibilisation aux dangers de la route s'est ébranlée, durant la semaine écoulée de la commune de Ain-Boucif, au Sud-est de Médéa. Cette caravane qui a rallié la localité d'El-Hamdan, a

intervient au lendemain de l'accident qui avait fait, mercredi dernier, 13 morts et 36 blessés, dans la commune de Chahbounia, dans la wilaya de Médéa. Initiée pour la quatrième fois depuis le début de l'année par l'association "Ahabab" de Ain-Boucif, elle devra parcourir 75 km, en marquant des haltes le long des routes nationales N° 60 A, desservant la partie Sud-est de la wilaya, et la RN n. 1, qui relie les régions du nord au sud du pays. Des rencontres ont été organisées avec les usagers de la route pour les sensibiliser sur certaines règles de conduite et les comportements à tenir lors de longs déplacements, les informer sur les nouvelles dispositions du code de la route, notamment les sanctions prévues par la loi en cas d'infractions graves.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

PREMIÈRES JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER

De Palerme à Kaboul, la détresse humaine

A la troisième journée de la manifestation cinématographique organisée par l'association des réalisateurs indépendants «A nous les écrans», les spectateurs ont voyagé de la Sicile à l'Afghanistan en passant par Delhi en Inde. A travers deux documentaires et une fiction, ils ont découvert diverses situations de détresse, vécus sous d'autres cieux.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

«Via Via circulez», documentaire de 52 minutes réalisé par Dorine Brun a été le premier film à être projeté à la salle Cosmos de l'Oref, mardi. Tout juste débarquée de Paris, la jeune réalisatrice française n'a pas eu à défendre son film qui a remporté un vif succès auprès du public restreint qui a assisté à la projection. Se promenant au cœur de la ville, sa caméra va de piazza en piazza à la rencontre de ceux qui gagnent leur vie en gérant illégalement les parkings. Rosario, Pasquale et Mimmo, Enzo, Umerto et Mohammed, Gaetano, sont des parcheggiatori c'est-à-dire des parkingueurs, comme on en connaît chez nous. Personnages haut en couleur et à la verve acide, ils se débrouillent dans une région où, disent-ils «pour survivre, il faut être malin, car il n'y a pas de travail». Et

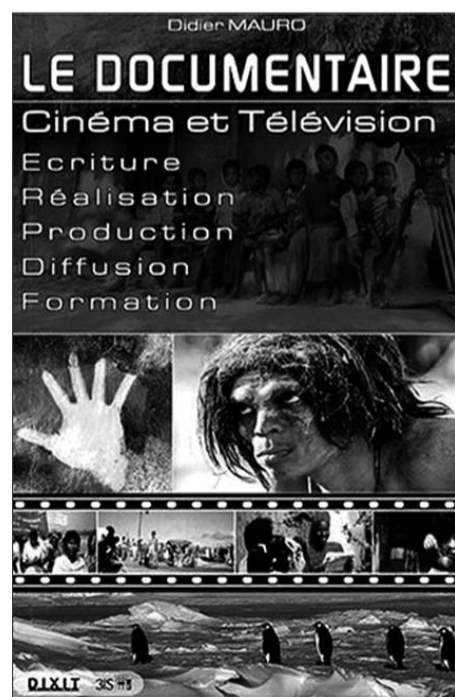


d'incriminer la mafia qui fait fuir les entrepreneurs en exigeant le Pizzo, forme italienne de notre tchipa nationale. Pourtant, ces révoltés qui dénoncent le racket et la corruption qui bloquent le développement économique de leur région gagnent leur vie illégalement, depuis parfois de nombreuses décennies en percevant quelques euros en échange de la surveillance des voitures particulières. Extrêmement bien organisés, ils distribuent des cartes et notent les horaires pour mieux gérer les voitures en stationnement. Ce job curieusement toléré par la police, est souvent obtenu contre versement mensuel d'un petit pizzo à celui qui a cédé sa place. «Les gains s'élèvent jusqu'à 120 euros par jour» explique Enzo, maître de sa place depuis 40 ans. Il explique en riant qu'il ne paye ni l'électricité, ni l'eau en trafiquant les compteurs. Pour améliorer ses gains, il capture des dizaines de chardonnerets, espèce protégée dont la chasse est

interdite, et les revend à bon prix. Dans ce petit monde régi par une hiérarchie invisible quasi féodale, la solidarité n'a pas disparu. Emu par la misère de son neveu, père de famille chômeur, Enzo explique qu'il le fait travailler avec lui, partageant ses gains. Durant 52 minutes, la réalisatrice croque des personnages fiers pleins d'humour et de hargne contre le gouvernement qu'il traite de maffieux en bloc. «Je n'ai pas eu à faire d'efforts, ils étaient à l'aise devant la caméra et adoraient se mettre en scène», a déclaré la cinéaste qui a souligné qu'après la sortie de son film, la police s'est mise à pourchasser les parcheggiatori. Après cette virée dans une Italie étonnamment familière, les spectateurs ont complètement changé de planète en suivant le destin de Ravi, un jeune Indien de Paris obligé de se marier à Delhi pour ne pas déshonorer sa famille. Ce documentaire d'Hélène Chauvin, également fraîchement débarquée de Paris, filme les états d'âme

d'un jeune homme souvent dans tous ses états, déchiré entre le désir de plaire à sa famille et l'indifférence totale que lui inspire, Sushil la ravissante fiancée que lui a choisie sa sœur. Cérémonie du henné, mariage collectif sous l'égide d'un puissant gourou, bain du marié, cortège nuptial, repas traditionnel..., la caméra de la jeune française qui est une amie de Ravi, ne rate aucun plan. Pourtant «Invitation au mariage», en filmant les traditions indiennes sans les comprendre, véhicule un regard qui s'apparente à celui des ethnomusicologues qui ont accompagné Napoléon Bonaparte lors de sa campagne d'Egypte. «Les Arabes jouent naturellement», déclaraient-ils incapables de saisir le quart de ton. La présence de la cinéaste, chaleureusement accueillie par ailleurs, tout au long de ces noces, pourrait fort bien avoir eu une sorte d'impact sur Ravi, qui dévoile brutalement sa colère devant la caméra, sans aucun égard pour son épouse, visiblement blessée. Le film de la soirée a été «L'enfant de Kaboul», une fiction de Barmak Akram, qui a connu un succès international. Aujourd'hui sont programmés, «La Jeune femme et l'institut» court métrage du Marocain Mohamed Nadif, puis «Clan Destin» de l'Algérien Abdelhamid Krim. «Les Sénégalaises et les Sénégalaises», documentaire d'Alice Diop sera projeté avant le film de clôture «Looking for Eric» de Ken Loach. Il sera précédé par la cérémonie de remise des prix du concours national du meilleur scénario et de ceux des participants à ces premières JCA.

K. T.



PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans le cadre des premières journées cinématographiques d'Alger, l'association a nous les écrans a organisé avant-hier une conférence-débat autour du thème : «La situation du documentaire dans le monde arabe». Cette conférence à travers laquelle plusieurs réalisateurs et producteurs étrangers ont pris part a abordé le ce genre cinématographique sur ses différentes facettes dans le monde arabe. Le premier intervenant

Le documentaire, ce déshérité des chaînes arabes

Montasser Marai, producteur et réalisateur jordanien, a soulevé dans sa communication que malheureusement le documentaire «n'a pas sa place dans les chaînes arabes». Pour ce conférencier, qui travaille actuellement à la chaîne documentaire Al Jazeera au Qatar, souligne que «cette chaîne est la seule consacré au documentaire dans le monde arabe». Il a ajouté que si les autres «télévisions généralistes arabes acceptent de diffuser des documentaires, elles le font néanmoins dans des tranches horaires inconfortables, tardives. Le choix de ces documentaires également n'est pas judicieux puisque ils ne traitent que d'animaux ou de tourisme. Sur le plan pécuniaire, le conférencier souligne que ce genre cinématographique «ne fait pas nourrir, et c'est pour cela que souvent les réalisateurs se tournent vers la fiction ou les clips pour vivre». Dans le même sillage, le second intervenant, Nizar Hassan, réalisateur et producteur Palestinien, souligne que la situation du documentaire dans le monde arabe est désastreuse et qu'il est en souffrance et cela est dû «à la non reconnaissance des gouvernements arabes qui malheureusement estime que ce genre cinématographique un mode d'expression politique». Cette conférence a, non seulement, éclairé sur la situation du documentaire mais également sur les différents problèmes auxquels font face les réalisateurs et les producteurs. Ainsi, beaucoup de chaînes arabes n'offrent pas au documentaire la place qui lui

est due. Les cinéastes ne manquent pas de créativité, mais ils ont besoin de l'accompagnement des chaînes pour pouvoir l'exprimer. Cependant, il est encore permis de croire en l'avenir du documentaire. Le documentaire de création est une nouveauté dans le paysage audiovisuel arabe. Le film dit «documentaire» est souvent considéré comme un sous-produit, alors qu'il doit également s'agir de films d'auteur. Il faut mettre en place des programmes, événements autour de ces films, ne pas se limiter à leur simple diffusion. Il y a une volonté de la part de certaines chaînes, mais il faut aller plus loin, créer de vraies rencontres. Car il est plus que jamais nécessaire de créer une dynamique de production. Et pour le faire il faudra au préalable poser les questions les plus pertinentes à savoir : Quel est le problème aujourd'hui ? D'abord le niveau de qualité des documentaires, mais aussi le manque de politique volontariste des chaînes arabes. 90% des chaînes privées ou publiques emploient des gens qui n'ont aucun lien avec la production documentaire. Le pouvoir s'oppose à la création documentaire. La mentalité commerciale prend le pas sur le choix de la création. Il y a un déficit en matière d'échange d'informations dans le monde arabe. Y a-t-il une véritable volonté politique d'ouvrir la porte aux films documentaires ? Les chaînes publiques arabes évitent les images de la réalité, pourquoi ?

K. H.

AUJOURD'HUI À LA GALERIE FARID BENYAA

3^e édition de la manifestation «A Front-Tiers de poésie»

La Galerie de l'artiste Farid Benyaa organise aujourd'hui à partir de 18 heures, en collaboration avec l'association culturelle Cadmos la 3^e édition de la rencontre poétique "A Front-Tiers de poésie". Plusieurs poètes de différents pays assisteront et animeront cette rencontre à l'instar de Kalju Krussa (Estonie), Rose-Marie François (Belgique), Sylvia Geist (Allemagne), Krassimir Kavaldjiev (Bulgarie / Paris), Lambert Schlecter (Luxembourg), Carole David (Québec), Henri Deluy (France), Timo Berger (Allemagne), Miloud Hakim (Algérie), Brahim Tazaghart (Algérie) et Samira Negrouche (Algérie). Cette rencontre sera accompagnée du musicien et interprète Noureddine Saoudi.

K. H.



PROCHAINEMENT À ALGER

Le 1^{er} Festival international de musique symphonique



La 1^{re} édition du Festival culturel international de musique symphonique se tiendra à Alger du 9 au 14 décembre, annoncé hier M.

Abdelkader Bouazzara, directeur de l'Orchestre symphonique national (OSN) et Commissaire général du festival. Cette manifestation culturelle, institutionnalisée par arrêté ministériel, a pour objectifs, selon M. Bouazzara de "faire mieux connaître la musique symphonique universelle tout en mettant en valeur la musique symphonique algérienne".

33^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA DU CAIRE

Un hommage sera rendu à Ahmed Rachedi

Le cinéaste algérien Ahmed Rachedi sera honoré au 33^e festival international du cinéma du Caire prévu à partir du 10 novembre prochain dans le cadre d'un hommage au cinéma algérien, a annoncé lundi la direction du festival. La haute commission du festival international du cinéma du Caire a décidé, lors d'une réunion présidée par le ministre égyptien de la Culture M. Farouk Hosni, de rendre hommage au cinéma algérien. Le cinéaste Ahmed Rachedi est l'un des pionniers du cinéma algérien qui ont contribué à travers leurs œuvres cinématographiques au développement du 7^e art en Algérie et à sa promotion à l'étranger.

APS

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1924 Des lois fascistes sont imposées

Le Parti national fasciste (en italien, Partito Nazionale Fascista : PNF) était le parti politique italien qui représentait l'idéologie fasciste. Fondé en novembre 1921 par Mussolini, il trouve ses origines dans les Faisceaux italiens de combat, créés en mars 1919 alors que le Royaume d'Italie est en proie à des troubles économiques et sociaux. Suite à la marche sur Rome d'octobre 1922, Mussolini est nommé chef du gouvernement par le roi Victor-Emmanuel III. Après l'affaire Matteotti de 1924, il fait voter les «lois fascistissimes» et instaure un régime autoritaire, dirigé par le Grand Conseil fasciste dont il prend la tête. Le parti fasciste, seul parti autorisé, quadrille la société par de nombreuses organisations, et se fond dans l'État. A la fin des années 1930, l'Italie devient de plus en plus vassalisée à l'Allemagne nazie, faisant voter les lois raciales fascistes en septembre 1938.

1933 Le baptême officiel d'Air France

C'est ce jour que Air Orient, Air Union, la Société Générale de Transport Aérien (ex Lignes Farman) et la CIDNA (ex Franco-Roumaine), se sont retrouvées pour créer la Société Centrale pour l'Exploitation de Lignes Aériennes (S.C.E.L.A.). En août 1933 la SECELA est rebaptisée Air France qui reçoit son baptême officiel le 7 octobre de la même année à l'Aéroport du Bourget.



1950 La Chine envahit le Tibet

Un an après la proclamation de la République populaire de Chine à Beijing, des troupes chinoises envahissent le Tibet. La première constitution de la République Populaire de Chine, peu après la victoire de Mao, prévoit " l'autonomie et le respect des particularismes culturels des minorités nationales " et, le 1^{er} janvier 1950, l'Agence Chine Nouvelle proclame que " ...la tâche de l'APL pour 1950 est de libérer Taiwan, Hainan et le Tibet... Le Tibet fait partie intégrante de la Chine et il est sous l'influence des impérialistes...". Le terrain est prêt pour l'intervention qui se produit le 7 octobre 1950 par une offensive en trois points : Au Kham depuis le Yunnan, en Amdo depuis le Gansu et au Ngari à partir du Xinjiang ; la petite armée tibétaine (8 500 hommes et 50 canons britanniques), mal équipée et mal formée, est vite débordée et, le 17 octobre, la capitale du Kham, Chamdo, tombe aux mains des Chinois.

1978 Lancement du Figaro magazine



Le Figaro est un journal français fondé en 1826 sous le règne de Charles X. Il est à ce titre le plus ancien quotidien français encore publié. Il a été nommé d'après Figaro, le personnage de Beaumarchais dont il met en exergue la réplique : «Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur.» C'est une filiale de la Socpresse dont le président est l'industriel et sénateur de l'Essonne, Serge Dassault. D'une façon générale, sa ligne éditoriale est de droite ou de centre-droit, selon le spectre politique français habituellement utilisé. Le supplément du week-end Le Figaro Magazine, lancé ce jour est violemment attaqué par la gauche (Le Canard enchaîné l'appelle Le gai FroMage nazi, anagramme très polémique), en raison de la présence de nombreuses plumes proches de l'extrême droite intellectuelle. Bien que l'influence de celle-ci se soit sentie dans le Figaro Magazine, on ne peut pour autant pas réduire celui-ci au seul statut de porte-voix de la Nouvelle Droite.

1985 L'Achille Lauro



L'Achille Lauro, anciennement Willem Ruys, est un navire de croisière transatlantique, principalement connu pour le détournement dont il fut l'objet en 1985. Des membres du Front de libération de la Palestine s'introduisirent dans l'Achille Lauro et le détournèrent. Une négociation italo-égyptienne conduit à promettre un retour en sécurité à ces terroristes dans le pays de leur choix en échange de l'abandon du bateau et de ses passagers. Les quatre Palestiniens s'envolèrent dans un Boeing égyptien, qui fut intercepté par la chasse américaine et contraint de se poser sur la base de l'OTAN de Sigonella, en Sicile. Washington réclamait la livraison des pirates. Bettino Craxi, ayant donné sa parole à l'Égypte, refusa de céder et les quatre Palestiniens gagnèrent librement la Yougoslavie le 12 octobre. Ce désaccord entre les États-Unis et l'Italie provoque une crise connue sous le nom de Crise de Sigonella.

LE CARNET DU MIDI

(1941 - 1977) YASMINA DOUAR Comédienne

Née le 7 mai 1941 à Alger, son père, conseiller général et militant du parti du peuple algérien (PPA), fut arrêté le 14 mai 1941, fit les prison de Serkadji, El Harrach, Berrouaghia et ne revint jamais. Sa mère se remaria et la petite Yasmina fut confiée aux siens de sa grand-mère. Elle se maria à 16 ans et divorça tout de suite. A l'Indépendance, elle exerça le métier d'éducatrice d'enfants à l'hôpital Béni Messous. Elle rencontre, en décembre 1963 dans un restaurant, Mohamed Hilmi qui lui propose alors de jouer comme actrice principale dans le film La nuit a peur du soleil (LMF, 1967) de Mustapha Badie aux côtés de Mustapha Kateb.

A la télévision, elle jouera dans La plaisanterie devient réalité (1964), une comédie en un acte de Mohamed Badri, Les gants de la justice, El hidjra (1968), Les chiens (1971) de Hachemi Chérif, L'histoire de Houria, Le combattant (1972) de Benamar Bakhti, Les enfants de Novembre (1975) et Hassan Terro au maquis (1977) de Moussa Haddad.

Sensible, spontanée, intelligente, Yasmina, qui rejoint en 1966 le Théâtre national algérien, donnera aux personnages qu'elle incarnera une dimension humaine et une profondeur psychologique particulière. Le rôle de Grouha dans le Cercle de craie caucasien (1970) a été pour elle la consécration. La brillante comédienne qui n'avait pas encore révélé la plénitude de son talent mourut, le 19 juin 1977, dans un accident de la circulation à la sortie de la ville d'Arzew, près d'Oran, après la représentation d'une pièce de Touri.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

ANNABA

L'islamisation et le retour aux origines

Les débuts de la période islamique

Du VII^e au X^e siècle, les documents ne livrent pas assez d'éléments sur l'histoire de la ville et de sa région, notamment concernant la période de l'établissement de l'Islam au Maghreb. Il semble que Hippone et sa région soient restées en dehors des combats de la conquête. Cela s'explique par le fait qu'elle est en dehors des axes de pénétration islamique qui s'est surtout faite, dans les premières décades de l'établissement de l'Islam, suivant les routes intérieures continentales, la côte ayant été délaissée, surtout celle du littoral septentrional.

Une des rares mentions d'Hippone (Buna), dans les sources arabes sur la conquête, rapporte que sous la pression des

troupes de Hasssan ibn Nu'man, les Berbères des régions de Carthage à Bizerte se sont réfugiés à Buna vers 692- 695.

S'il en est ainsi, la ville constitue une zone calme et pacifique, probablement jusqu'au début du VIII^e siècle. Ainsi, jusqu'à preuve du contraire, Hippone n'a pas été conquise par les armes. La ruine d'Hippone n'est donc pas le fait de la conquête islamique. Le géographe Al Bakri qui généralement mentionne les événements cruciaux qu'à connus chaque ville décrite dans son ouvrage, ne fait aucune mention de Buna.

Ce qui est certain, c'est que le site antique continue à être peuplé, bien que la superficie se soit singulièrement réduite, cette réduction étant la suite de la décadence de la ville durant l'époque

précédente et de la régression économique générale en Méditerranée. Aussi, semble-t-elle n'avoir aucun rôle sous les gouverneurs ummeyyades et abbassides des débuts de l'islamisation du Maghreb.

Apparemment, Buna n'occuperait jusqu'au X^e siècle (E.C) que l'espace du front de mer de l'antique Hippone, et s'étendrait le long de l'actuelle route nationale n°16 vers les collines de Bouhamra, vers le sud. Il nous semble que la mosquée aurait été établie dans le fameux édifice rectangulaire du front de mer, car il subsiste un reste qui nous semble, par sa forme et son orientation, représenter les vestiges du mihrab d'une mosquée. **A suivre**



VOLLEYBALL-CAN (DAMES)

Une troisième victoire de l'Algérie face au Maroc (3-0)

La sélection nationale de volleyball (dames) a battu, lundi à Blida, son homologue du Maroc sur le score de 3 sets à zéro (25-11), (25-19) et (25-11) pour le compte de la troisième journée du championnat d'Afrique des nations.

Rappelons que c'est la troisième victoire consécutive. La sélection nationale, qui reste sur deux victoires acquises face, respectivement, au Sénégal et au Cameroun, n'a eu aucune difficulté à venir à bout d'une jeune équipe marocaine manquant d'expérience et de fraîcheur physique.

L'Algérie a dominé de bout en bout cette rencontre qui a constitué pour la bande de A. Ikhidji un galop d'entraînement en prévision du match décisif mercredi prochain contre la Tunisie. Ensuite, elle rencontrera le Botswana demain pour le compte de la cinquième journée de ce championnat d'Afrique.

APS



Les handballeuses confirment.

DÉCLARATION DES ENTRAINEUR

Ikhidji, entraîneur algérien

«Aujourd'hui, j'ai profité face à cette équipe marocaine pour faire tourner tout l'effectif en testant différentes variantes et changements de postes. Je suis satisfait de mon équipe qui a joué à l'économie sans prendre trop de risques, que ce soit sur le plan physique ou technique face à une équipe marocaine dont le niveau était inférieur à celui de l'équipe algérienne.»

Allaoui Lotfi, entraîneur de l'équipe marocaine

«Mon équipe n'a pas évolué avec son vrai visage, c'est une équipe jeune et qui dit jeune dit équipe d'avenir. Quels que soient les résultats que nous avons obtenus jusque là, je dirais que je suis satisfait de mon équipe qui est venue ici surtout pour apprendre et se préparer pour le championnat d'Afrique de 2011.»

HANDBALL : CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (MESSIEURS) EN EGYPTE Les Verts reprendront leur préparation en novembre

En prévision du championnat d'Afrique des nations qui se tiendra en Egypte du 8 au 21 février 2010, la sélection nationale de handball "messieurs" effectuera à partir de la semaine prochaine une série de stages et regroupements non stop. L'annonce en a été faite, hier, par la Fédération algérienne de handball (FAHB). Huit stages de préparation sont ainsi au programme des Verts, des stages programmés par le coach national Salah Boucekriou en concertation avec le directeur des équipes nationales Kordeloued Filali Ahmed, précise la FAHB.

Les joueurs, retenus par l'entraîneur national, se déplaceront à trois reprises à l'étranger, ils débiteront par le stage d'Alger qui débutera le 15 novembre avant de se clôturer le 17 du même mois. Les handballeurs algériens se rendront, ensuite, en Hongrie pour des rencontres amicales du 18 au 26 novembre et pour participer au Tournoi international de Marrane. Le premier stage à l'étranger est prévu du 18 au 26 novembre dans l'un des deux pays retenus, suivi d'un second stage précompétitif en France du 29 décembre au 10 janvier 2010. Quant au 3e et dernier stage précompétitif à l'étranger, il est prévu en France ou en Hongrie du 20 janvier au 3 février 2010. Les Verts, qui entameront leur cycle de préparation en Algérie le 11 octobre, effectueront quatre autres regroupements à l'intérieur du pays : du 15 au 17 novembre, puis du 23 au 28 décembre et ensuite du 14 au 19 janvier 2010. Le dernier regroupement aura lieu à Alger les 4 et 5 janvier. Le lendemain, 6 janvier, les Verts s'envoleront pour le Caire afin de participer au championnat d'Afrique des nations prévu du 8 au 21 février.

Mourad Salhi

PUB

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA

DIRECTION DU LOGEMENT
ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS DE PROROGATION DES DÉLAIS

La Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de AIN-DEFLA informe l'ensemble des entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 86/2009, portant réalisation d'une école fondamentale base 06 à OUED BDA ARIB lot n° 03 bloc logements de fonction, que la date de dépôt des offres fixée pour le 05/10/2009 avant 12h00 a été prorogée de 10 jours. La nouvelle date de dépôt des offres est fixée au 15/10/2009 avant 12h00.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 783 Mercredi 7 octobre 2009 - ANEP 780 887

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية للدار البيضاء
بلدية المحمدية

إعلان عن إلغاء المنح المؤقت
لصفحة إنجاز بنائية للخدمات
حي زرهوني مختار

بمقتضى المرسوم الرئاسي 250/02 المؤرخ في :
2002/07/24 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي 301/03
المؤرخ في : 2003 /09 /11 والمرسوم الرئاسي 338/08
المؤرخ في : 2008/10/26 المتضمن قانون الصفقات
العمومية.

وتبعا للمراسلة رقم 7845/م ص ع 09 المؤرخة في :
2009/08/19 الصادرة من طرف مكتب الصفقات لولاية
الجزائر.

يعلم رئيس المجلس الشعبي لبلدية المحمدية عن إلغاء
المنح المؤقت لصفحة إنجاز بنائية للخدمات الصادرة في
اليوميات الوطنية، Le Temps, Midi Libre أخبار
اليوم، الحوار لفائدة مؤسسة SNC/BOURAHLA
SMAIL et frères بملغ : 120.925.534.86 دج لمدة
إنجاز تقدر 14 شهر.

رئيس المجلس الشعبي لبلدية المحمدية

Midi Libre N° 783 Mercredi 7 octobre 2009 - ANEP 780 891

RABAH SAÂDANE, LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

«Ce qui m'intéresse, c'est de gagner les trois points face au Rwanda»

A l'issue de cette rencontre avec la presse, l'entraîneur national a tenu à faire une comparaison de son équipe avec celle des années 80 au sein de laquelle, pratiquement, l'ensemble des joueurs étaient des locaux.

PAR MOURAD SALHI

Le sélectionneur national Rabah Saâdane a affirmé, s'exprimant sur la rencontre face au Rwanda de dimanche prochain, hier, lors d'un point de presse animé au centre de presse Mohamed-Boudiaf à Alger, que "l'équipe nationale a beaucoup de chances d'aller au Mondial". "On a de fortes chances d'aller à la Coupe du monde, mais il faut rester très concentrés sur les deux rencontres qu'on nous restent, contre le Rwanda, avant d'affronter au mois de novembre l'Egypte. Restons concentrés, le reste se réglera au moment opportun. Gardons les pieds sur terre et préparons-nous pour le Rwanda". Concernant les trois joueurs expulsés, le coach national affirmera que c'est une décision personnelle pour laquelle il n'a pas à donner de précisions.

Concernant, toujours le match contre le Rwanda, Rabah



Rabah Saâdane, lors du point de presse, animé, hier, au centre Mohamed-Boudiaf.

Saâdane estime : "ce ne sera pas aussi facile qu'il y paraît", soulignant que "l'équipe du Rwanda a préparé sérieusement, cette rencontre afin d'arracher le billet de participation à la CAN, récupérant tous leurs joueurs professionnels". C'est pour cela, a-t-il indiqué qu' "il faut comprendre que c'est une rencontre qui ne sera pas aisée, le Rwanda est une équipe difficile à manier. Donc, il faut se préparer activement pour faire un bon résultat".

A l'issue de cette rencontre avec la presse, l'entraîneur national a tenu à faire une comparaison de son équipe avec celle des années 80 au sein de laquelle pra-

tiquement l'ensemble des joueurs étaient des locaux, le conférencier précisera : "Il est difficile de faire la différence entre cette équipe et celle de 2009, je dirai qu'il y a beaucoup de similitudes.

La base de l'équipe de l'époque était beaucoup plus en Algérie, notre football à cette époque était dans un cadre professionnel, je dirais "socialiste", donc nous avions des clubs très solides qui étaient bien structurés et qui produisaient beaucoup de joueurs de haut niveau et en plus de cela l'équipe nationale était en stage permanent, alors que maintenant, nous ne sommes plus dans la même situation.

Effectivement il y a moins de moyens sur le plan financier, mais les conditions de travail sont meilleures actuellement, je dirai donc que c'est surtout l'organisation qui s'est améliorée, le cadre également. et la base de l'équipe actuelle se trouve beaucoup plus à l'étranger. Ce sont des joueurs qui viennent de clubs étrangers dans lesquels ils ont été formés convenablement et qui jouent à de très hauts niveaux en Europe.

Là je pense que notre football en Algérie, notamment au niveau des clubs, est en crise". Il expliquera dans ce cadre qu'un plan de relance a été lancé par la

Fédération, toujours dans le même sillage, l'orateur indiquera "j'espère qu'avec le plan du président Raouraoua, tout va repartir prochainement, et que cette dynamique créée par l'équipe nationale permettra cela. Nous avons des joueurs qui ont beaucoup de qualité au départ, mais il faudrait qu'ils travaillent sérieusement dans leurs clubs pour pouvoir améliorer encore leur rendement sur le terrain".

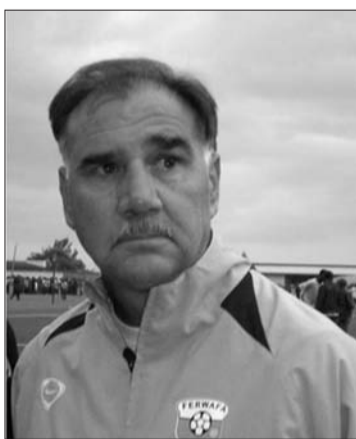
Interrogé sur le secret de sa réussite pour les missions qui lui ont été confiées, à titre d'exemple celles avec l'ESS et le RAJA de Casablanca lors du match contre le MCO, en 2004 avec la Coupe d'Afrique et aujourd'hui pour les éliminatoires, l'entraîneur national affirme qu' "il n'y a pas de secret, mon parcours est dû, je le pense, notamment, d'abord à ma formation, et à mon implication depuis mon jeune âge. Joueur d'abord, ensuite professeur d'éducation physique, j'ai travaillé à de hauts niveaux avec les meilleurs entraîneurs aussi bien algériens qu'étrangers. En réalité, c'est mon expérience internationale de haut niveau qui m'a permis d'être là où je suis. Je pense que le secret est un petit peu là sans oublier l'organisation et le choix des hommes du staff technique, c'est tout ça qui fait la réussite, ce n'est pas la réussite d'un seul homme mais de tout un groupe".

M. S.

BRANCO TUCAK, SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE DU RWANDA

«NOUS VENDRONS CHÈREMENT NOTRE PEAU»

Le sélectionneur de l'équipe nationale du Rwanda, le Croate Branco Tucak, a affirmé mardi à l'arrivée des "Amavubis" à Alger que "nous allons vendre chèrement notre peau" lors du match de dimanche prochain contre l'Algérie pour le compte de la 5^e journée du Groupe C des éliminatoires jumelées CM-CAN 2010. Contre l'Algérie, "nous allons vendre chèrement notre peau. Nous sommes là, et nous allons préparer sérieusement ce match", a-t-il ajouté dans une déclaration à l'APS. "Bien sûr, l'Algérie part avec les faveurs des pronostics", précise le coach de la sélection Rwandaise, estimant dans une boutade que "puisque nous sommes en Algérie, c'est l'Algérie qui va gagner". Tucak a, d'autre part, relevé que "nous avons déplacé une équipe de 19 joueurs, et nous allons préparer ce match du mieux possible contre l'Algérie". "L'espoir est permis", a-t-il affir-



mé. Mais, le joueur professionnel Jean-Claude Nutula (FC Bruxelles), est catégorique: "nous sommes venus chercher les trois points de la victoire" à Alger. "Nous allons jouer pour une qualification à la CAN", précise-t-il, avant de souligner que le niveau technique du groupe C des éliminatoires jumelées CM-CAN2010 est l'un des meilleurs de ces qualifications. "Les équipes du groupe C (Algérie, Egypte, Zambie et Rwanda) ont

un bon niveau technique. L'Algérie joue mieux qu'au début, elle a de bons joueurs", précise Nutula. Un second groupe de joueurs de l'équipe Rwandaise, dont ceux évoluant dans le championnat local, devrait arriver à Alger dans l'après-midi, a indiqué de son côté un responsable de la fédération Rwandaise de football.

Le Rwanda est lanterne rouge du groupe C avec un seul point, tandis que l'Algérie est leader avec 10 points à l'issue de la quatrième journée des qualifications jumelées de la CM et CAN-2010. Le match Algérie-Rwanda est prévu dimanche au stade Tchaker de Blida à 19h15, rappelle-t-on.

La rencontre sera dirigée par un trio arbitral guinéen mené par le directeur du jeu Keita Yakuba, assisté de ses compatriotes Kaba Moussa Bintou et Diallo Mamadou. Le quatrième arbitre est Bangoura Aboubakar.

(APS)

JEUX OLYMPIQUES 2016

Rio de Janeiro s'élève contre les déclarations du gouverneur de Tokyo

Le comité Rio-2016 a vivement déploré les commentaires du gouverneur de Tokyo, Shintaro Ishihara, suite à l'élection de la ville brésilienne comme hôte des JO-2016, et annoncé le dépôt d'une plainte devant le Comité international olympique (CIO). Dans un communiqué, publié lundi soir, le comité de candidature a jugé regrettables "les commentaires inappropriés du gouverneur de Tokyo au sujet de l'élection", qui, "en plus d'être regrettables, enfreignent les règles du CIO" et annonce qu'une plainte officielle sera déposée mardi auprès du CIO. Dimanche, M. Ishihara avait dénoncé lors d'une conférence de presse donnée à Tokyo la "logique invisible" à l'œuvre pour l'attribution des JO. "J'ai entendu dire que le président brésilien était venu faire des promesses osées aux représentants africains", avait-il affirmé, regrettant que son gouvernement n'ait pas utilisé son aide aux pays du Sud comme "levier" pour la candidature de Tokyo. "Rio a été élue à une large majorité et son projet technique avait précédemment été approuvé par la Commission d'évaluation", reprend le communiqué carioca. "Rio-2016 est fière de la participation importante et exemplaire du président Luiz Inacio Lula da Silva dans son soutien à la candidature, dès son lancement." Mercredi, à l'avant-veille du vote, Rio avait déposé plainte devant la commission d'éthique du CIO après les propos du numéro 2 du Comité olympique espagnol Jose Maria Odriozola, qui avait qualifié Rio de "pire des quatre candidatures". Rio a été élue vendredi en devançant largement Madrid en finale (66 voix contre 32). Chicago, puis Tokyo, avaient été éliminés aux deux premiers tours.

NAHD

Réda Belhadj signe un contrat d'une année et demi

L'ex-joueur de l'USM Annaba, Réda Belhadj, vient de signer au profit du NAHD, pour une durée de un an et demi. Cependant, il ne pourra jouer avec le club qu'à partir de la phase retour. Rappelons que ce milieu offensif avait déjà joué par le passé au RCK, l'ASO, l'OMR et la JSK, entre autres, sans pour autant s'imposer.

La célérité d'Air Algérie



Une mention particulière pour la représentation d'Air Algérie à Tunis dirigée par le Dr Larbi, représentant général de la compagnie nationale et M. Zid, Chef d'escale d'Air Algérie qui prêteront une attention particulière aux préoccupations des passagers. En effet, grâce à leurs interventions, un

problème sur le e-ticket d'un passager qui devait rallier Alger à partir de Tunis a pu être réglé en un tour de main alors que l'opération nécessitait une attente de plusieurs heures. Evidemment, sans leur intervention, le passager n'aurait jamais pu embarquer. Un exemple de professionnalisme à suivre !

Le prix Nobel de physique attribué à trois auteurs de recherches sur la fibre optique

Le prix Nobel de physique 2009 a été attribué à trois Américains, Charles Kao, Willard Boyle et George Smith pour leurs recherches sur la fibre optique et les semi-conducteurs, a annoncé, hier, à Stockholm, le comité Nobel.

Ces trois chercheurs ont été qualifiés par le comité dans son communiqué, de «maîtres de la lumière», et ce, grâce à leurs travaux permettant de créer de «nombreuses innovations pratiques» en apportant «de nouveaux outils pour l'exploration scientifique».

Charles Kao a remporté ce prix pour avoir effectué «une avancée dans le domaine de la transmission de la lumière dans les fibres pour la communication

optique», a précisé le communiqué. Quant aux deux autres scientifiques, Willard Boyle et George Smith, ils ont été récompensés pour avoir «inventé un circuit semi-conducteur d'images, le capteur CCD», selon le texte.

En 2008, le Prix de physique avait été décerné à un Américain, Yoichiro Nambu, et à deux Japonais, Makoto Kobayashi et Toshihide Maskawa, pour leurs découvertes séparées sur la physique des particules.

Cette découverte avait permis d'expliquer des anomalies dans des concepts liés aux origines de l'univers lors du «Big Bang», il y a 14 milliards d'années.

Deux morts dans un accident à Mila...

K. Hichem, trentenaire est mort sur le lieu même de l'accident tandis que sa mère a succombé à ses blessures après son transfert à l'hôpital.

Le drame a eu lieu hier matin, à Bougher Daïne dans la commune de

Amira Arrès. Hichem et sa mère ont été fauchés par un camion à leur descente d'un fourgon de transport de voyageur (J9). Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce drame.

... Et un trentenaire se suicide

B. A., la trentaine, se serait jetée du haut d'une montagne et est décédée.

Son corps inerte a été

découvert le lendemain (dimanche dernier) par les riverains au pied de la montagne. Une enquête a été ouverte pour détermi-

ner les causes exactes de ce drame qui a mis en émoi la population de Metnia relevant de la commune de Minar Zareza.

Net recul des pertes causées aux forêts à Guelma

Quatre hectares de forêts ont été détruits par les incendies l'été dernier à Guelma contre 800 hectares durant la même saison en 2008, apprend-on hier du conservateur des forêts.

Cette importante diminution des pertes causées au patrimoine forestier est le résultat du «renforcement des mesures de pré-

vention» et de la «coordination entre les différents intervenants en matière de circulation de l'information en cas de départ de feu», estime le même responsable.

La même tendance est observée au niveau des superficies de maquis et de broussailles. 94,5 hectares seulement ont été la proie du feu, l'été dernier, contre



2.500 hectares en 2008, selon le conservateur des forêts.

La Tunisie suspend le Hadj en raison de la grippe A(H1N1)

Le pèlerinage à la Mecque (Hadj) pour les Tunisiens a été suspendu pour l'année 2009 en raison des risques de contamination et de propagation du virus A(H1N1) de la grippe porcine parmi les fidèles, a annoncé, hier, le ministre tunisien des Affaires religieuses, Boubaker Akhzouri.

Le Hadj a été «reporté» pour «préserver la vie humaine», a déclaré le ministre

tunisien. M. Akhzouri a expliqué que les lots de vaccins commandés par la Tunisie ne seraient pas reçus avant la fin du mois d'octobre, alors que les autorités saoudiennes ne délivrent le visa pour la Mecque que deux semaines après l'immunisation des fidèles candidats au Hadj.

Selon des médias, cette décision concernerait près de 10.000 fidèles tunisiens désirant accomplir le Hadj.

En Irak, le nombre de mariage augmente, mais leur prix aussi

Haïdar Naïm, un chiïte de Bagdad, veut rattraper le temps perdu par six ans de guerre et de violences confessionnelles, et se marier rapidement avec sa petite amie sunnite même s'il n'a pas assez d'argent pour louer un appartement. Alors que ces violences ont nettement baissé en intensité, les jeunes couples font face à un nouveau défi pour bâtir une famille: la cherté croissante de la vie. «J'ai voulu me marier il y a deux ans mais la situation sécuritaire était mauvaise», explique Haïdar, un garçon jovial de 26 ans, propriétaire d'une boutique de téléphone mobile dans le quartier à majorité sunnite de Saidiyah, dans le sud de Bagdad. «Il y a trois mois, je me suis présenté avec ma famille au domicile des parents de Yasmine pour préparer notre union à la fin du mois. Mais maintenant, le problème est de disposer d'assez d'argent pour louer une maison», explique-t-il. Ses soucis sont partagés par la quasi-totalité des jeunes couples de la capitale. Après des années d'économie dirigée et de produits alimentaires subventionnés, le pays s'est tourné vers une économie libérale qui a suivi l'invasion conduite par les Etats-Unis en mars 2003. Ceci a eu un double effet : de nouveaux produits sont arrivés en grand nombre sur le marché irakien mais l'inflation a explosé, rendant la vie chère, notamment pour les jeunes. Selon le ministère de la Justice, les mariages sont pourtant en augmentation. 243.053 en 2008 contre 217.221 l'année précédente. Mais ces mariages coûtent chers, jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de dollars. Et conformément à la tradition, c'est le futur marié qui paye. Invitations aux familles, première fête de mariage, sont suivies de la grande réception nuptiale, à laquelle sont invités des centaines de proches et d'amis, et qui est animée par un DJ ou un orchestre. A ceci s'ajoutent obligatoirement les cadeaux en or, des habits pour la mariée et même parfois l'achat de mobilier. Beaucoup de jeunes couples aimeraient trouver une maison et s'y installer immédiatement après le mariage. Mais le coût faramineux d'une installation les force souvent à résider pendant plusieurs mois, voire plusieurs années chez leurs parents. «J'ai attendu deux ans avant de trouver un maison que je loue 340 USD par mois. Mais la famille de ma fiancée est exigeante: j'ai acheté pour 2.700 dollars de bijoux en or et maintenant je travaille pour meubler l'appartement», assure Hossam Amir, un fonctionnaire de 28 ans. Les prix des propriétés à Bagdad ont connu une hausse vertigineuse l'an dernier avec l'amélioration de la sécurité et cette tendance va se poursuivre en raison du manque de logements, selon les agents immobiliers. Les autres quartiers connaissent le même boom. «Le prix du m² est passé de 400 à 900 dollars en six ans», assure Abou Moustafa qui possède une agence dans le quartier des affaires de Karrada.



«De nouveaux produits sont arrivés en grand nombre sur le marché irakien mais l'inflation a explosé, rendant la vie chère, notamment pour les jeunes. Selon le ministère de la Justice, les mariages sont pourtant en augmentation. 243.053 en 2008 contre 217.221 l'année précédente. Mais ces mariages coûtent chers, jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de dollars.»



INSOLITE

Un pasteur se présente ivre à un enterrement

Alors qu'une famille était présente dans une église afin de rendre un dernier hommage à un proche, le pasteur chargé de la célébration s'est présenté, titubant et sentant l'alcool. Face à ce comportement inapproprié, la famille du défunt réclame près de 30.000 euros de dédommagement.

Apparemment ivre, le pasteur qui officiait aurait prononcé un discours incompréhensible à la famille présente pour l'enterrement d'un proche, avant d'effectuer un baise-main à la fille du défunt et de serrer très affectueusement dans ses bras sa petite-fille âgée de 20 ans. Choquée, la famille explique que le prêtre a eu un comportement complètement déplacé, et réclame près de 30.000 euros ainsi que le remboursement intégral des frais d'obsèques.



Horaires des prières							
Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h05	Fadjr : 5h08	Fadjr : 5h09	Fadjr : 5h15	Fadjr : 5h24	Fadjr : 5h36	Fadjr : 5h39	Fadjr : 5h42
Dohr : 12h17	Dohr : 12h21	Dohr : 12h22	Dohr : 12h28	Dohr : 12h36	Dohr : 12h48	Dohr : 12h51	Dohr : 12h54
Asr : 15h33	Asr : 15h36	Asr : 16h38	Asr : 15h43	Asr : 15h52	Asr : 16h04	Asr : 16h08	Asr : 16h11
Maghreb : 18h04	Maghreb : 18h07	Maghreb : 18h09	Maghreb : 18h13	Maghreb : 18h23	Maghreb : 18h35	Maghreb : 18h38	Maghreb : 18h41
Icha : 19h25	Icha : 19h28	Icha : 19h29	Icha : 19h34	Icha : 19h44	Icha : 19h55	Icha : 19h58	Icha : 20h00

BRIAN. C. MOUM, CDT. DE L'ARLEIGN BURKE"

"Mission du destroyer : Prévenir les conflits"

Le Lieutenant-colonel, Brian C. Moum, commandant de la frégate US "Arleigh Burke" qui effectue une escale de deux jours, à Alger, a souligné, lundi soir, au cours d'une conférence de presse tenue sur le pont du bâtiment de guerre qu'il commande, que "la mission principale de l'Arleigh Burke" et d'autres bâtiments US est de prévenir les conflits".

PAR SADEK BELHOCINE

87 unités de même type sont opérationnelles dans le monde. Soulignant que "la sécurité maritime concerne tous les pays", Brian C. Moum précise que l'US Navy et les Forces navales algériennes "apprennent à travailler ensemble" et qu'il est "heureux" de travailler avec des Forces navales de "premier ordre". Des exercices ordinaires et un entraînement sont prévus entre les deux Marines dans le port et en haute mer et sont destinés à coordonner les actions pour "lutter contre l'émigration clandestine, le trafic de drogues et tous les trafics illégaux", indique le capitaine Brian C. Moum et cela est lié "à un échange d'expériences". "Nous venons apprendre des Algériens et les Algériens vont apprendre des choses de nous", a-t-il affirmé, précisant que "les Forces navales algériennes sont en concor-



Ph. / Amine Ch

dance avec ce que font les Marines américaines".

Il relève, dans ce cadre, qu'au-delà des visites des unités de la marine de guerre américaine, les échanges sur le plan de la formation se développent. "Des Algériens sont formés dans des écoles américaines", a-t-il assuré. Sur les manœuvres de type Passex, Il s'agit de manœuvres tactiques et d'échanges d'informations.

Le commandant de l'Arleigh Burke, un lance-missiles multifonctions (terre, air et sous-marin) équipé de missiles Tomahawk souligne que cet exercice, effectué avec "un groupe de pays" en mer auquel l'Algérie participe avec les Américains, a pour

objectif de consolider la maîtrise des procédures dans les opérations multilatérales.

Sur les autres ensembles régionaux, genre UPM (Union pour la Méditerranée et l'OTAN (Organisation de l'Atlantique Nord), le capitaine de Frégate US ne donne aucun avis. «Je ne peux pas parler au nom du Gouvernement américain», a-t-il argué, notant que le dernier pays visité par son bâtiment de guerre a été le Kenya via l'Afrique du Sud avant d'arriver à Alger, terme de son périple qui le ramènera à son port d'attache, Norfolk (Virginie), au Etats-Unis d'Amérique.

S. B.

RATISSAGE DE L'ANP À BOUIRA

2 terroristes abattus à Asswel

Les forces de l'ANP, en opération de ratissage à Asswel, un maquis situé aux confins des wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou, ont pu mettre hors état de nuire deux terroristes activant dans la région dans la soirée du dimanche dernier. Selon des sources généralement bien informées, les deux sanguinaires écumaient la région du lieu dit "Imezdhoura" qui chevauche les deux wilayas sus-citées.

A noter que les dépouilles des deux terroristes ont été déposées à la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Bouira pour identification.

Taïb Hocine

ÉMIGRATION CLANDESTINE

33 Harragas interceptés

Suite aux informations parvenues aux services des gardes-côtes d'Annaba, alertés par des parents de harragas inquiets, faisant état d'une tentative d'expédition clandestine, les unités des forces maritimes Est 346 et 356, en patrouille en mer, ont illico presto, entamé les recherches en Haute mer à partir de 22h30, hier.

Ce n'est que vers 1h30 que les 33 harragas ont été localisés et interceptés au nord-est de Ras el Hamra.

Les harragas n'ont opposé aucune résistance et ont été ramenés à bon port sains et saufs, a précisé le chef de la station maritime principale, M. Zaidi Aziz, hier, lors d'un point de presse animé au niveau du siège du groupement des gardes-côtes de Annaba.

Selon la même source, les 33 migrants clandestins ont été sauvés d'une mort certaine, compte tenu des changements subits des conditions climatiques.

Parmi les 33 Harragas figurent 6 mineurs résidant à Annaba et 6 autres originaires de Béjaïa. L'embarcation, de fabrication artisanale, a été récupérée par les unités des gardes-côtes. Les 33 personnes ont été présentées, hier matin, devant le procureur de la république.

Rafraf M.

RÉHABILITATION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Un bureau d'études français chargé du projet

PAR M. ALLOUACHE

En vue de lutter contre les MTH et de préserver l'environnement des dégâts que peuvent engendrer les débordements des réseaux d'assainissements et les cours d'eau, une importante STEP (Station d'épuration) a été mise en service depuis mai 2002.

L'infrastructure a été conçue pour préserver l'environnement et réutiliser les eaux usées à des fins agricoles. 300 ha de terres, extensibles à 500, sont d'ores et déjà irrigués à partir de ces eaux qui charrient, une fois épurées, des boues fertilisantes. Pour que ce projet soit durable, en aval et en amont, une étude de diagnostic

et de réhabilitation du système d'assainissement des villes de Bordj et Sétif a été lancée en août 2008 par le bureau d'études français Saunier associés pour une enveloppe de 9.902.412.210 DA, soit 38.225.000 €. Le projet s'inscrit dans le programme de diagnostic et d'étude de réhabilitation des systèmes d'assainissement des principales villes algériennes. Il a en substance pour mission de connecter les données de l'analyse de l'état de performance du système. Au terme du projet, l'étude permettra la maîtrise du fonctionnement des réseaux d'assainissement, la vérification des anomalies et le recensement des points noirs.

M. A.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com